

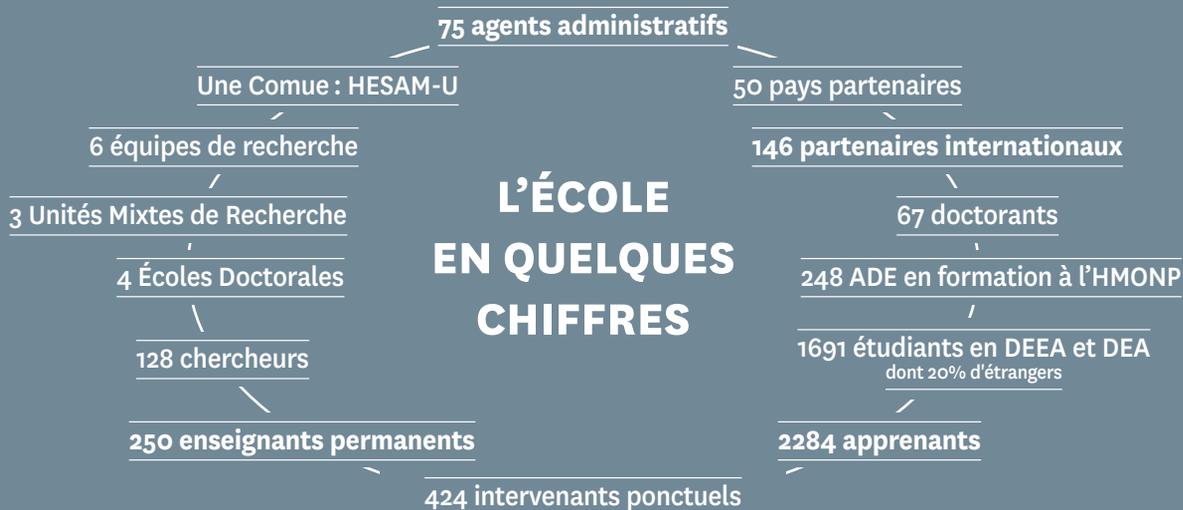
# ENSAPLV

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



# LE SOMMAIRE

MOMENTS FORTS DE 2019.....	7
▶ CÉLÉBRATION DU 50 <sup>e</sup> ANNIVERSAIRE D'UP6-ENSAPLV (1969-2019).....	8
▶ VIE DES INSTANCES.....	9
▶ LES AVANCÉES DU PROJET IMMOBILIER : DESSERREMENT ET RELOCALISATION.....	10
▶ LA REFORTE DU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE.....	12
▶ BILAN DES SEMAINES TRANSVERSALES.....	13
▶ EXPOSITION "BOIS COMME C'EST BEAU", CONSTRUIRE UN MEUBLE/SCULPTURE.....	14
▶ CANOPÉE, PROJET À L'ÉCHELLE 1.....	16
RESSOURCES ET MOYENS / MOUVEMENTS 2019.....	19
▶ RESSOURCES HUMAINES.....	20
▶ RESSOURCES FINANCIÈRES.....	22
▶ MOYENS INFORMATIQUES.....	23
▶ MOYENS PÉDAGOGIQUES.....	24
FORMATIONS / RECHERCHE & VIE ÉTUDIANTE.....	30
▶ FORMATIONS : UNE OFFRE MULTIPLE.....	32
▶ L'ACTION INTERNATIONALE.....	38
▶ UNITÉS DE RECHERCHE, RECHERCHE ET FORMATIONS.....	40
▶ VIE ÉTUDIANTE.....	42
OUVERTURE & CULTURE / VALORISATION & COMMUNICATION.....	45
▶ COMMUNICATION & VALORISATION.....	47
▶ LES ÉDITIONS LA VILLETTE.....	50
▶ ENSAPLV - HESAM UNIVERSITÉ.....	52
▶ PARTENARIATS INTERNATIONAUX / MOBILITÉS.....	55
PROJETS.....	61
▶ TRAVAUX DE L'ÉCOLE.....	61
▶ POLITIQUE D'ARCHIVAGE.....	62





## CAROLINE LECOURTOIS, DIRECTRICE DE L'ENSAPLV

Année de diverses mutations et des 50 ans de l'ENSAPLV, 2019 a été marquée par la mise en œuvre de la réforme de 2018 et de la nouvelle gouvernance de l'établissement, l'arrivée de nouveaux agents administratifs et la finalisation des nouveaux programmes pédagogiques.

Le 16 Janvier, le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a accrédité les programmes pédagogiques de nos Diplômes d'études en Architecture valant grade de Licence (DEEA-L) et d'État d'Architecte valant grade de Master (DEA-M).

Cette étape a marqué la fin d'un long processus collectif démarré dès 2016 et initié le démarrage d'un nouveau processus de construction des contenus de ces programmes qui a été mené par la Commission des Formations et de la Vie Étudiante (CFVE).

Composante du Conseil Pédagogique et Scientifique (CPS) élu fin 2018, la CFVE a travaillé tout au long de l'année pour élaborer ces nouveaux programmes imprimés du scea de la transversalité et de la rencontre interdisciplinaire. Elle s'est équipée d'un comité de pilotage des enseignants coordonnateurs de champs disciplinaires et d'un comité de pilotage composé des enseignants coordonnateurs de semestres et de domaines d'études.

La commission HMONP et l'équipe pédagogique du Diplôme de Spécialisation en Architecture (DSA) ont poursuivi leurs travaux en vue du renouvellement de l'accréditation de ces formations.

Le CPS, accompagné du service des Ressources Humaines, a mis en œuvre la nouvelle procédure de recrutement des enseignants-chercheurs qui, désormais, se compose d'une phase de qualification pilotée par le Conseil National des Enseignants-chercheurs des écoles d'architecture (CNECEA), et d'une phase de recrutement sur profils, menée au sein des écoles. Cette année, 16 de nos enseignants contractuels ont été qualifiés. Nous avons par ailleurs publié 8 postes d'enseignants dont 2 de professeur et 6 de maître de conférences. Nous avons recruté 14 nouveaux maîtres de conférence associés et remplacé 6 enseignants contractuels.

La Commission Recherche, deuxième composante du CPS a travaillé autour du doctorat, de l'encadrement de la recherche et des décharges d'enseignement. Elle a participé à la rédaction de trois projets d'Écoles Universitaires de recherche qui ont été déposés par HESAM dans le cadre d'un Appel d'offres de type PIA.

La mise en œuvre de cette nouvelle gouvernance et des travaux des instances n'aurait pu être conduite dans de bonnes conditions sans l'investissement de chacun et la révision de l'organigramme administratif de l'établissement. Cette révision s'est manifestée par l'intégration de nouvelles missions et de nouveaux agents. La réorganisation n'a malheureusement pu aboutir totalement, faute de capacité de recrutement.

Cette équipe renouvelée a mené de front ses missions et, sous le pilotage de la nouvelle directrice adjointe, la rédaction du futur contrat de performance de l'établissement qui sera soumis aux instances en 2020 avant d'être co-signé par la directrice de l'architecture et la directrice de l'établissement.

Par ailleurs, 2019 a été empreinte de projets et travaux immobiliers visant l'amélioration des conditions de travail et d'accueil des agents et usagers de l'établissement, et faisant suite aux rapports de l'inspection santé et sécurité au travail et de la commission de sécurité de la préfecture. La rénovation de la bibliothèque, le lancement des travaux de renouvellement du système de sécurité incendie, l'étude du projet de mise aux normes pour l'accueil des personnes à mobilité réduite, le lancement du projet de desserrement et la rédaction d'un projet de relocalisation dans le cadre du futur Contrat de Plan État Région (CPER) 2021-2027 en font partie.

Ce dernier projet a été élaboré dans le cadre de notre appartenance à Hesam Université dont l'actualité 2019 a également rythmé celle de l'ENSAPLV.

Enfin, 2019 s'est achevée par l'alerte des directeurs et présidents des conseils d'administration des Écoles Nationales Supérieures d'Architecture de France, à l'adresse du ministre de la culture, sur leurs difficultés de fonctionnement qui, au sein de l'ENSAPLV, s'est pour partie concrétisée par la regrettée démission de notre présidente de CPS.

Avant de vous abandonner à la lecture de nos activités, je tiens à remercier l'ensemble des agents administratifs de l'établissement sans lesquels tout ceci n'aurait pu avoir lieu. À l'issue de ma première année d'activité en qualité de directrice de cet établissement, je veux témoigner du plaisir que j'ai à travailler avec eux et avec nos différentes instances et leurs présidences. Le travail accompli est un témoignage de l'esprit collectif et collaboratif qui anime l'ENSAPLV, établissement digne d'un enseignement supérieur de grande qualité.



## ANNE D'ORAZIO, PRÉSIDENTE DU CA

Plus que jamais le regard rétrospectif qu'impose l'exercice du rapport d'activité prend aujourd'hui une coloration inédite. A l'heure où nous écrivons ces lignes, la pandémie du COVID-19 s'est imposée dans toutes nos vies et pour la première fois de l'histoire de notre école nous nous retrouvons empêchés d'être en nos murs et devons inventer de nouvelles formes pédagogiques, de nouvelles manières d'enseigner, de nouvelles façons d'administrer. Pour autant, cette épreuve, loin de la distance qu'elle impose, nous montre chaque jour la nécessité de resserrer les liens, de construire du collectif, d'être solidaire pour ensemble « faire école ».

Cette mobilisation à nulle autre pareille signe la force de nos communautés où étudiants, enseignants, personnels administratifs donnent forme, jour après jour, à notre établissement. Ce moment singulier puise son énergie dans l'histoire de notre école et prolonge de manière inattendue notre jubilé.

Aux premiers jours de cette année 2019, nous lançons *Les entretiens de la Villette - #1*, redécouvrant ensemble « l'Appel de janvier 1969 », texte inaugural de l'école. C'est autour des acteurs et témoins de cette histoire collective que nous avons choisi de revenir sur les conditions de fondation d'UP6, devenue depuis lors l'ENSAPLV, pour débattre du présent et envisager l'avenir. Si l'idée de rupture constitue le mythe fondateur de l'école, quelles sont aujourd'hui les modalités de sa normalisation et de son institutionnalisation, quelle position voulons-nous porter et quel débat voulons-nous ouvrir ? À travers ces questions nous cherchons à tracer le chemin des 50 années à venir et ainsi à participer à la transformation des mondes urbains.

Cette année 2019 est aussi celle de l'installation opérationnelle de nos nouvelles instances pédagogiques et scientifiques. La Commission de la Formation et de la Vie Étudiante (CFVE), la Commission de la Recherche (CR), le Conseil Pédagogique et Scientifique (CPS) ont œuvré sans relâche pour mettre en place le nouveau programme pédagogique, pour organiser la première campagne de recrutement local de maîtres de conférences et professeurs par voie de concours et pour assurer le rayonnement scientifique de nos équipes de recherche.

Cette première année fut certes complexe, nécessitant çà et là rodages et ajustements, mais riche en débat et prise de décision assurant ainsi les conditions de l'autonomie scientifique

et pédagogique que les nouveaux statuts se doivent de nous garantir.

Dans le sillage des années précédentes, nous avons poursuivi notre mobilisation sur les conditions immobilières nécessaires à notre activité autour du projet de « desserrement » comme du projet de « relocalisation ». Nous avons acté que le « desserrement » devait nous permettre de créer une annexe unique au site principal de Flandre permettant ainsi de regrouper en un même lieu les activités de la recherche et du numérique tout en augmentant les surfaces dédiées à l'enseignement.

Le projet de « relocalisation » a quant à lui pris un nouveau tour institutionnel puisque nous avons fait le choix de l'inscrire dans le cadre du Contrat Plan État Région (CPER) déposé par HESAM Université en partenariat avec des collectivités territoriales.

Enfin, cette année 2019 s'est conclue sur une action inédite de mobilisation des Présidents des Conseils d'administration et des directeurs des écoles dans le cadre d'une interpellation commune de la tutelle ministérielle pour revendiquer les conditions nécessaires à la bonne activité de nos ENSA.

Mobilisation, engagement, revendication sont hier comme aujourd'hui nos mots d'ordre. C'est dans l'action collective que nous faisons « École ». Soyez en tous remerciés!





# MOMENTS FORTS DE 2019

Cette partie du rapport d'activité revient sur les moments forts qui ont marqué particulièrement l'ENSAPLV cette année. Elle se compose de 6 « événements » majeurs que sont :

Les 50 ans de l'école, la mise en place des instances, les avancées des projets immobiliers, la refonte du programme pédagogique, l'exposition Bois et le projet pédagogique à l'échelle 1 de Canopée.

# ► CÉLÉBRATION DU 50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE D'UP6-ENSAPLV (1969-2019)

2019 a été une année charnière pour l'ENSAPLV, estampillée des festivités organisées pour son cinquantenaire. Deux années de travail, un groupe de réflexion, un comité d'organisation, de multiples échanges et une forte mobilisation de l'administration, des enseignants et des étudiants auront été nécessaires pour fêter le parcours d'UP6-ENSAPLV, depuis sa fondation en 1969.

## ▲ Préparation d'une année de célébration : le GRC50 (février - juillet 2018)

En février 2018, un groupe de réflexion sur la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'école (GRC50) a été missionné pour organiser une année de célébration. Ce groupe a réuni Suzel Balez (enseignante), Loïk Blanvillain (étudiant), Marc Bourdier (enseignant), Jakob Gautel (enseignant), Gwenaël Querrien (ancienne étudiante) et Aurélie Timsit (responsable du service archives). Tout au long de sa mission le GRC50 a établi les enjeux, les acteurs, la temporalité, les méthodes et les moyens à mobiliser. Il a rencontré les figures historiques de l'école, qui ont marqué ses cinquante années d'existence, pour définir l'orientation de la célébration et ses modalités. En avril 2018, le groupe de travail a lancé un « appel à idées » pour récolter des propositions de manifestations. Ces contributions ont été analysées dans un rapport (remis en juillet 2018 au conseil d'administration) et complétées par une série d'actions émises par le GRC50.

## ▲ Organisation des préparatifs : le CPC50 (octobre 2018 - décembre 2019)

En octobre 2018, la constitution d'un comité de pilotage du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'école (CPC50) a été mandaté pour la coordination de la programmation. Ce comité a rassemblé Charlotte Aristide (étudiante), Philippe Bourdier (responsable du service logistique et moyens communs), Christian Brossard (secrétaire général), Jonathan Cassiaux (ancien étudiant), Clémentine Cau (étudiante), Anne D'Orazio (enseignante et présidente du conseil d'administration), Laurence Falzon (enseignante), Jakob Gautel (enseignant) et Aurélie Timsit (responsable du service archives). D'octobre à décembre 2018, le CPC50 a relancé « l'appel à idées » afin de recueillir de nouvelles propositions d'initiatives. En parallèle, les représentants étudiants ont organisé un concours de logo pour définir l'emblème officiel du cinquantenaire et dont le lauréat est Nathan Lafaye (étudiant de L3). En janvier 2019, le comité d'organisation a auditionné les auteurs d'une vingtaine de projets pour en examiner la viabilité (pertinence du sujet et du contenu, modes opératoires et aspects techniques, ressources et partenariats associés, budgets alloués, inscription dans le calendrier et dans l'espace, etc.) et engager leur réalisation.

## ▲ Programmation : « les 50 facettes de La Villette » (janvier - décembre 2019).

Le cinquantenaire a officiellement démarré le 18 janvier 2019. D'anciens directeurs étaient rassemblés autour de la relecture du manifeste fondateur de l'école : 1969-70. Objectifs des étudiants et enseignants architectes et plasticiens, groupés autour de l'appel du 10 janvier 1969). Un moment fort en échanges, qui s'est répété au travers de chacune des manifestations menées.

-De l'invention de l'UP6 à l'institutionnalisation de l'ENSAPLV : relire l'appel de janvier 1969 et questionner son actualité (18 janvier), table-ronde « Les entretiens de La Villette »

-50 parcours en court (mars-juin), réalisation de 50 portraits d'étudiants de La Villette par Chimène Denneulin

-La grande collecte d'archives (avril-juin), organisée par Aurélie Timsit

-Scénographies, de l'œuvre au lieu. La quête d'Hamlet (2-21 avril 2019), exposition conçue par Mahtab Mazlouman

-Festival La Rue est vers l'art (18 avril), ateliers et fresque participative du Collectif La Rue

-Le Bauhaus en héritage (20-29 mai), exposition et conférence conçues par Jakob Gautel

-50 minutes de films étudiants (4-6 juin), projections présentées par Flavie Pinatel

-XOPOS (15-26 octobre 2019), exposition conçue par le Chœur d'Hommes de la Villette

-Spectral echoes (17 octobre 2019), concert de musique expérimental des musiciens de La Villette et de l'Itinéraire

-Quatre paysages sonores (24 octobre 2019), concert de musique expérimentale de Pierre Mariétan suivi d'un débat avec l'urbaniste Nathan Belval

-Exposer les archives, les années 1968-1970 (28 novembre-7 décembre 2019), exposition conçue par Pauline Vachon et Hervé Jézéquel

-Hensa20 (30 novembre), colloque sur l'histoire de l'enseignement de l'architecture

-Des arbres dans la ville (9-20 décembre 2019), exposition conçue par Brigitte Naviner

## ► VIE DES INSTANCES

L'ENSAPLV attache une grande importance aux processus de décisions collectives et à l'implication des enseignants, agents administratifs et étudiants dans la vie des instances et des différents groupes de réflexions. La publication des décrets le 15 février 2018 a conduit à de nouvelles élections pour mettre en place les nouvelles instances. Les conseils et les commissions participent à la bonne gouvernance de l'école.

L'année 2019 a été marquée par la première année d'exercice des instances dans leur forme renouvelée issue de la réforme des ENSA de 2018 et des élections et nominations des membres des différentes instances à la fin 2018. La gouvernance est en effet désormais assurée par un Conseil d'Administration (CA) et un Conseil Pédagogique et Scientifique (CPS) lui-même composé d'une commission de la recherche (CR) et d'une commission des formations et de la vie étudiante (CFVE).

Un poste de chargé de mission pour les instances et la veille juridique a pu être pourvu dès la rentrée 2019 notamment pour animer et assurer le bon fonctionnement et la coordination de l'ensemble des instances dans le cadre de la réforme.

Cette première année de travail des instances renouvelées de l'École a été marquée par la structuration du travail lié aux nouvelles compétences dévolues à chacune d'elle au regard en outre des axes stratégiques dégagés lors de l'évaluation HCERES de 2018. Elle a permis de mettre en place une coordination entre ces différentes enceintes de réflexion et de délibération (création d'un bureau du CA et de la CFVE et réunions Présidences/Direction), et de donner voix à l'ensemble de la communauté de l'ENSAPLV.

Le calendrier des réunions a pu être affiné et a mis en évidence une périodicité différenciée selon les instances - mensuelle pour la CFVE et le CPS, restreint et trimestrielle pour la CR, le CA et le CPS plénier. Le Comité technique (CT) et le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) se sont réunis également sur une base trimestrielle.

Le CA a pu délibérer sur des sujets ayant trait à quatre volets thématiques que sont le volet partenariats, dynamiques partenariales de l'École relevant du domaine culturel, territorial, professionnel et institutionnel, le volet budgétaire, le volet pédagogie et le volet fonctionnement interne/gouvernance. Le CA a été particulièrement investi sur le dossier immobilier de l'école qui se décline en trois axes (adaptation du bâtiment Flandre, desserrement, relocation) et a pu acter la création de différents Comités de Pilotage (COPIL) et la création d'un fond d'aide d'urgence pour les étudiants. Une lettre d'information des instances a pu être envisagée et verra le jour en 2020.

Concernant le travail de la CFVE, un nouveau programme et des principes d'encadrement pour le cycle de licence et celui de master ont été proposés par la CFVE et votés par le CA en juillet 2019. La CFVE s'est vu attribuer la charge par le

CA, de coordonner trois COPIL (coordinateurs de semestres de Licence, coordinateurs de domaines d'études de Master, coordinateurs des champs disciplinaires). En outre, la CFVE a décidé de mettre en place sept groupes de travail relatifs à l'organisation pédagogique de l'établissement, à l'évaluation des enseignements, aux missions des coordinateurs et aux fonctionnements des bi-cursus. Elle a également proposé des critères d'attribution de budgets pour le matériel pédagogique et les voyages hors les murs.

Concernant la Commission de la Recherche, celle-ci a réaffirmé le rattachement des équipes de recherche de l'école au collège doctorale d'Hesam Université et à l'École doctoral Abbé Grégoire, avec l'objectif de créer de nouvelles mentions « anthropologie » et « design ». Elle s'est emparée également, en lien avec le service de la recherche de l'École, du dossier des décharges d'enseignement. Elle a également œuvré à la mise en place de séminaires de doctorants et de séminaires de recherche adossés aux cinq domaines d'études. Ces séminaires visent à ancrer et diffuser plus avant la recherche des 6 laboratoires dans les formations de l'école et à développer un véritable parcours de troisième cycle qui serait reconnu par l'École doctorale. Celui-ci permettra d'installer les domaines d'études en cherchant à intégrer les enseignants-chercheurs qui ne sont pas rattachés à un laboratoire de recherche en créant des plateformes thématiques communes. Trois projets de chaires partenariales ont par ailleurs pu être présentés par l'ENSAPLV dans le cadre de l'appel à projet du Ministère de la Culture sur les thèmes suivants : « Le Logement, demain », Nouvelles urbanités face aux risques naturels : des abris ouvert et « Expérimenter, Faire, Fabriquer & Transmettre La Preuve par 7 et l'économie circulaire de l'architecture ».

Concernant le CPS restreint, celui-ci a eu à sa charge le traitement d'un grand nombre de questions individuelles avec l'appui du service des ressources humaines de l'école. Il a mis en place des procédures de traitement des dossiers individuels relatifs aux carrières et aux recrutements des enseignants-chercheurs en respectant les calendriers et instructions du Ministère de la Culture. Un des changements majeurs de la réforme des ENSA a été l'internalisation dans les ENSA du processus de recrutement par mutation et concours national des enseignants-chercheurs titulaires. Le CPS restreint a donc contribué à l'organisation de ces procédures avec succès pour les 8 postes de titulaires qui étaient mis au concours 2019.

# ► LES AVANCÉES DU PROJET IMMOBILIER : DESSERREMENT ET RELOCALISATION

Créée en 1969, l'ENSAPLV, alors nommée UP6, s'est installée en 1977, avenue de Flandre, dans un entrepôt de vaisselle, amianté, inadapté et trop petit.

Depuis 1999, plusieurs projets de relocalisation ont été étudiés dans l'objectif de quitter ces lieux pour une destination plus adaptée aux différentes missions de l'établissement. Parallèlement, l'école a pris à bail des locaux complémentaires en vue d'y installer ses équipes de recherche, son atelier numérique et ses salles informatiques : en 1999, avenue Jean Jaurès pour ses équipes de recherche et en 2004, rue de Cambrai pour l'atelier numérique et les salles informatiques.

Depuis, l'ENSAPLV bénéficie donc d'une surface de fonctionnement de 8259 m<sup>2</sup>, éclatée sur trois sites du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, à distance de 15 minutes à pieds les uns des autres.

Cette situation immobilière correspond à une disponibilité de 3,3 m<sup>2</sup> par étudiant et à un taux d'occupation des salles de 117 %. Par ailleurs, le site de Flandre présente des problèmes de vétusté, d'accessibilité et de sécurité.

Par conséquent de cette situation, une étude a été mandatée par l'état à l'OPPIC et la SCET, en vue d'examiner les capacités de densification du site de Flandre, les possibilités d'extension du site de Flandre à proximité et les conditions de relocalisation de l'établissement dans un site du domaine public dans le cadre d'une mutualisation des surfaces avec des services de l'enseignement supérieur.

Cette étude menée de 2016 à 2018 a induit la rédaction d'un nouveau Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière de l'établissement, sur la base de trois projets principaux :

- 1) la réalisation de travaux d'aménagement du site de Flandre en vue de le rendre accessible au public dans le cadre de l'AD'AP,
- 2) le développement d'un projet dit de desserrement à court terme et à proximité, visant à louer une nouvelle surface pour la création de salles de cours et de travail et 3) l'élaboration d'un projet de relocalisation à long terme, en collaboration avec Hesam Université, dans le cadre du futur CPER 2021-2027.

Ce SPSSI a été approuvé par la DGPAT le 10/09/19, par le préfet de région 01/12/19 et par la Direction Immobilière de l'État le 17/02/20.

Parallèlement, le ministère de la Culture a, en décembre 2018, lancé l'opération dite de desserrement, sur la base d'une étude du besoin réalisée par l'ENSAPLV. Un comité de pilotage et un comité de suivi ont été mis en place et l'agence SEGAT a été engagée pour la recherche de locaux.

L'opération de recherche a été lancée par le comité de pilotage le 8 mars 2019.

Dans l'attente de l'élaboration et de la réalisation du projet de relocalisation, l'opération dite de desserrement vise la prise à bail d'une surface de 4000 m<sup>2</sup> SUB ERP 3 qui soit proche du site de Flandre. Cette nouvelle prise à bail est envisagée en vue d'une libération des baux de Cambrai et Jaurès afin que le déploiement de l'établissement soit limité à deux sites. Elle est donc pensée de manière à y installer les équipes de recherche, l'atelier numérique, de créer de nouvelles salles de cours, des salles de travail pour les enseignants, des salles de réunions et des salles de stockage, mais également d'accueillir des services d'HESAM Université. Un besoin de 16 salles spécifiques a été identifié et ramené à 10 salles de cours polyvalentes.

Le budget global disponible pour cette opération s'élève, pour une durée de 9 ans, à 17 784 K€.

Cette opération a nécessité la mise en place de critères de sélection des sites proposés par SEGAT. Ces critères concernent la qualité des surfaces du site (dispositions et dimensions), la qualité des volumes, la distance du site par rapport au site de Flandre, l'accessibilité des locaux, le montant du loyer et des charges, l'adaptabilité des surfaces au programme architectural de l'établissement, le classement ERP3 des locaux, l'équipement du secteur et de l'environnement du site et sa disponibilité.

SEGAT a initialement identifié une liste de 38 offres susceptibles de pouvoir répondre aux critères de sélection de l'établissement.

Le marché s'est très vite avéré peu adapté aux besoins et budget de l'établissement en termes de caractéristiques de surface, d'exigences de classement ERP et de disponibilité.

La recherche qui visait initialement une installation dans les locaux à la rentrée 2019 a dû être prolongée faute de propositions cohérentes. Le cahier des charges de l'établissement a, par ailleurs, été revu puisqu'initialement était prévu une installation de la bibliothèque dans ces nouveaux locaux afin d'en améliorer les conditions de travail et d'usage. La création d'un amphithéâtre a également dû être abandonnée faute de moyen.

Aucun des sites du marché, exclusivement tertiaire, n'est du domaine public. Aucun d'entre eux n'est classé ERP3. Quel que soit le site envisagé, le projet nécessite donc de prévoir la réalisation de travaux structurels pour rendre les locaux loués adaptés à l'usage d'un établissement d'enseignement supérieur susceptible d'accueillir près de 700 usagers.



Après l'établissement d'une *long list* de 27 sites, puis d'une *medium list* de 8 sites et la réalisation de 6 visites, le comité de suivi s'est arrêté sur trois sites à étudier dont deux sur le territoire d'Aubervilliers, situés à environ 30 minutes du site de Flandre en transport en commun et un dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, situé à 10 minutes à pieds du site de Flandre.

L'ENSAPLV et SEGAT ont poursuivi le travail d'analyse de ces trois sites afin de présenter le projet à la Conférence Nationale de l'Immobilier Public pour une labellisation du site qui sera le plus adapté aux diverses attentes de l'établissement et des services d'Hesam Université.

Parallèlement à cette opération, l'ENSAPLV a rédigé son projet de relocalisation qui a pris place au sein du projet immobilier déposé par Hesam université en octobre 2019, en réponse à l'appel à projets pour le futur CPER 2021-2027. Ce projet prend place aux côtés de ceux du CNAM et de l'ENSAM.

Le projet vise une relocalisation globale de l'établissement, dans le secteur Nord-Est de la métropole du Grand-Paris, en cohérence avec sa position et la cartographie actuelle des Écoles Nationales Supérieures d'Architecture (ENSA) d'Île-de-France (ENSA de Paris-Belleville, ENSA de Paris-Malaquais, ENSA de Paris-Val-de-Seine, ENSA des territoires de Paris-Est, ENSA de Versailles et ENSAPLV).

Concrètement, il s'agit de réhabiliter un site désaffecté dont la taille doit correspondre à une capacité d'accueil finale d'environ 20 000 m<sup>2</sup> SUN, installé dans un territoire en besoin d'équipement d'enseignement supérieur, et de manière à créer des collaborations avec ses structures d'enseignements secondaires, ainsi qu'avec les représentants des branches professionnelles du bâtiment et du cadre de vie de la région Île-de-France.

Ce projet s'offre comme un possible "laboratoire d'expérimentation" dans le cadre d'une chaire partenariale,

en cours de constitution, entre l'ENSA de Paris-La-Villette, l'ENSA de Paris-Belleville, HESAM Université et l'association La Preuve par 7, fondée par Patrick Bouchain. Véritable vitrine des inductions opérées par les transitions numériques et énergétiques en architecture, ce projet vise à intégrer tant des espaces dits traditionnels de cours, de vie étudiante, de vie enseignante et administratifs que des espaces dits innovants d'expérimentation, de co-working, de tiers-lieux, d'ingénierie pédagogique (MOOC), de fablab, de résidences et d'hôtel à projets, et d'équipements techniques qui pourront être partagés avec les lycées, les collectivités territoriales, les ENSA d'Île-de-France et les établissements d'HESAM Université.

Le projet prévoit des locaux dédiés à HESAM Université et des locaux à partager avec certains de ces établissements membres (ENSCI les Ateliers et les écoles d'Arts notamment) pour devenir un lieu de vie du regroupement dont l'ancrage territorial permettra de développer des activités pédagogiques et scientifiques collaboratives. Le projet prévoit des tiers lieux au service des territoires qui permettront d'accueillir des workshops participatifs et de développer des travaux avec des collectivités territoriales plus lointaines qui ne bénéficient pas aujourd'hui de la présence et de l'expertise des écoles d'architecture (Région Bourgogne-Franche-Comté et Val de Loire par exemple avec lesquelles nous sommes en discussion pour développer des partenariats structurants).

L'ensemble de ce projet participera au déploiement national des objectifs du ministère de la culture en matière d'Éducation Artistique et Culturelle en s'ouvrant aux populations du territoire de son ancrage et en proposant des interventions participatives ciblées. Il renforcera par ailleurs les orientations actuellement en développement au sein de l'ENSAPLV et d'HESAM Université, concernant le programme égalité des chances et l'offre de formations dédiée aux apprenants issus de secteurs spécialisés, en écho à celui porté par le CNAM sous le vocable "coeur des territoires"



# ▶ LA REFONTE DU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Elue en décembre 2018, la Commission de la Formation et de la Vie Étudiante, respectant la parité et la représentation des disciplines, débute dès janvier son travail de construction des programmes pédagogiques DEEA-L et DEA-M, suite à l'accréditation des principes de ces programmes par le CNESER. Elle a présenté le contenu de ces programmes au Conseil d'administration en juillet 2019 pour une mise en place dès septembre 2019.

Partant d'une stricte application des principes d'encadrement indiqués par les textes réglementaires, et afin de respecter le temps libre des étudiants, dédié à la construction de leur autonomie, la CFVE a visé trois grands objectifs :

- en Licence, construire la transversalité entre le projet et les autres disciplines ; introduire deux cours en début et en fin de cycle initiant les étudiants à la géographie et à l'écologie ; positionner des cours de langues à tous les semestres du cycle.
- en Master, initier la construction de liens entre les séminaires et les groupes de projet, et introduire aux semestres 8 et 9 deux cours sur la transition écologique.

Un travail de négociation a été mené au sein de la CFVE concernant l'équilibre des heures entre disciplines (toutes représentées au sein de l'instance), en cohérence avec les thématiques des semestres de Licence.

L'enjeu le plus important fut cependant la mise en place de la transversalité des enseignements. Après de nombreux débats, il a été décidé la mise en place d'une semaine transversale aux semestres impairs. Une équipe d'enseignants du semestre 3, toutes disciplines confondues, a présenté à la CFVE un projet (« De la rue à l'immeuble »), qui a été unanimement approuvé.

Pour les deux autres semestres impairs 1 et 5, il a été envisagé que cette semaine transversale s'effectue sous la forme d'un voyage.

Le programme finalisé fut voté début juillet par le Conseil d'administration.

Fin décembre 2019, la CFVE a recueilli des retours positifs des étudiants et des enseignants sur la semaine transversale du semestre 3, les autres semestres, moins bien préparés, méritant quelques ajustements.

Le conseil Pédagogique et scientifique qui rassemble la commission de la formation et de la vie étudiante, la commission de la recherche, a quant à lui travaillé sur la nouvelle mission qui lui incombeait, le recrutement des nouveaux enseignants-chercheurs. En amont de cette démarche, l'école a organisé une formation, qui s'avéra fructueuse, pour préparer les enseignants de l'école à la procédure de qualification.

La création de comités de sélections, regroupant 50% d'enseignants externes et 50% d'enseignants internes (et respectant les règles de la parité) pour l'analyse des dossiers de candidatures au concours de recrutement des enseignants-chercheur, a demandé un travail conséquent au Conseil pédagogique Scientifique, qui a abouti au recrutement de 8 enseignants-chercheurs.

16 maîtres de conférence associés ont également été recrutés.

Ayant aussi la charge des demandes de prolongation, le CPS a élaboré une méthodologie pour assurer l'objectivité d'activité des enseignants-chercheurs titulaires de ses décisions.

## FOCUS SUR LES 8 GRANDES ORIENTATIONS DU NOUVEAU PROGRAMME :

- la thématisation des semestres du cycle Licence (DEEA-L)
- la progressivité des semestres du cycle Licence
- la transversalité des enseignements des cycles Licence et Master
- le partage pluri et interdisciplinaire des cycles Licence et Master
- une architecture de l'offre en blocs de compétences des cycles Licence et Master
- une formation initiale à des métiers de l'architecture
- une formation initiale convergeant vers l'acquisition des savoir-être propres à la profession d'architecte (la citoyenneté, la réflexivité, la critique)
- la construction de 5 domaines d'études au cycle Master (DEA-M) : Arts et scénographies (AS) ; Concevoir et construire l'architecture : histoire ; Théorie et critique (CCA) ; Habiter les mondes urbains (HMU) ; Inventer dans l'existant : héritages et mutations (IEHM) ; Architectures des Milieux, Territoires, Paysages : bâtir et habiter à l'ère de l'anthropocène (MTP)

## CHIFFRES CLÉS

2292 apprenants ; 1710 étudiants en cycle licence et en cycle master ; 248 ADE en formation à l'HMNOP ; 67 doctorants ; 250 enseignants permanents ; 424 intervenants ponctuels ; une Comue : HESAM

## ► BILAN DES SEMAINES TRANSVERSALES

Dans le cadre de la refonte du programme pédagogique de l'école, la création de la transversalité dans le cadre de TD partagés a été recherchée, afin de co-construire des enseignements à l'interface de différentes disciplines. Ce nouveau programme intègre ainsi des pédagogies transversales et des cours transversaux intra-domaines.

### ▲ Retour sur les expériences transversales avec les voyages S1 et S5

Les enseignants soulignent leur grande richesse et l'intérêt des rencontres transversales dans le cadre de ces semestres et de leur programme.

Si des problèmes ont pu être soulevés - liés à des défauts d'organisation en amont - tous souhaitent le renouvellement de ces expériences.

### ▲ Focus sur l'expérience de la semaine transversale S3

Les retours fournis par les enseignants sur cette expérience ont été circonstanciés.

Nombreux aspects positifs ont été relevés de cette rencontre, tant du côté des enseignants que de celui des étudiants.

Les avis positifs sont liés à l'approche pluridisciplinaire de la ville et de l'architecture que permet cette semaine de terrain, dès le premier semestre.

Elle a aussi permis d'esquisser une articulation entre les disciplines et, pour les étudiants, la rencontre avec d'autres enseignants. Cela a favorisé le développement des synergies, échanges et projets futurs ainsi qu'une mutualisation des savoirs. La thématique proposée (de la rue au logement) a mené à une expérience de terrain faisant rentrer le réel dans la pratique. C'est un thème clair, pertinent pédagogiquement et opératoire en termes d'interdisciplinarité.

La réalisation d'une exposition, à la fin de la semaine transversale, a donné à voir le travail réalisé sur différents sites, et permis aux étudiants d'appréhender les différences d'approche. La présentation a clôturé ainsi la semaine en donnant la satisfaction du travail accompli. Un bilan détaillé de cette première expérience sera réalisé en 2020 par la CFVE.



### QUELQUES CHIFFRES

- 30 enseignants ont participé à la semaine du S1 et du S5, 70 à celle du S3.
  - Pour le S1, 1 destination : Rotterdam.
  - Pour le S5 : 6 destinations : Lille, Bordeaux, Strasbourg, Nantes, Rennes, Bâle
- La semaine du S3 a eu lieu à l'école.





# ► "BOIS COMME C'EST BEAU", CONSTRUIRE UN MEUBLE/SCULPTURE

**Le projet « Bois comme c'est beau » est une réponse à une demande récurrente des étudiants du cours d'arts plastiques : réaliser des objets fonctionnels à échelle humaine.**

**La proposition faite aux étudiants de L3 en 2019 a été de réaliser un mobilier en bois de type sculptural issu de branches d'arbres de divers diamètres et catégories.**

L'objectif principal était l'exploration des liens entre architecture et arts plastiques.

Cette exploration passe par un travail de recherche expérimental ou l'équilibre entre imaginaire et fonctionnalité doit être trouvé, mais également par l'importance accordée au geste de la main, à la manipulation des matériaux et de l'outillage nécessaires à la création.

Dans un premier temps, les étudiants ont été amenés à analyser, in situ, lors de visites aux musées (Arts Décoratifs, Orsay, galeries...), le travail de designers ou de sculpteurs. Ils leur a été demandé d'aiguiser leur regard et d'assimiler le registre formel spécifique au mobilier de style Art nouveau, Bauhaus et moderne, à l'aide de dessins, croquis et recherches plus spécifiques.

Des maquettes ont ensuite été réalisées à échelles réduites (branches et brindilles poncées) qui ont permis d'étudier l'aspect plus technique des assemblages et emboîtages nécessaires à la stabilité mécanique des projets.

Comment mettre en balance la richesse formelle de branchage avec la stabilité structurale d'un mobilier lors de son assemblage au moyen de matériaux industrialisés en acier (tube creux et profilé en acier) ?

Quels types de fonctionnalités au regard des multiples contraintes et possibilités offertes par la thématique sont les questions qui ont été soulevées durant ce travail.

La dynamique formelle spécifique au domaine du végétale avec ses torsions et ramification a parfois guidé les projets, et c'est l'hybridation, le croisement entre fonctionnalité et imaginaire qui s'est progressivement imposé.

L'exposition « Bois comme c'est beau » qui a eu lieu du 12 au 22 juin 2019 dans la salle d'exposition de l'ENSAPLV, a présenté plusieurs « meubles objets » réalisés par les groupes d'étudiants ainsi que le chemin parcouru pour arriver aux différents résultats.

Le processus de réflexion créatif a été inclus dans l'exposition, au moyen des croquis et maquettes préparatoires, afin de rendre compréhensible l'évolution qui a permis d'aboutir aux différentes propositions plastiques.

Les services techniques du Bois de Vincennes, ont accueilli favorablement cette idée et fourni généreusement le bois nécessaire à ce projet.



# ► CANOPÉE, PROJET À L'ÉCHELLE 1

Créé en 2014 à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-la Villette, la Sculpture Tectonique est un cours thématique de Master 1.

## ▲ Créer un pont entre la pédagogie et les métiers de l'architecture

Très innovant, il permet aux étudiants de confronter les concepts théoriques de leur cursus à la réalité de construire.

Sur le modèle des expérimentations à l'échelle 1 telles que Bellastock ou HelloWood, la Sculpture Tectonique propose, aux 20 étudiants participants, de concevoir et de construire en 8 mois un pavillon en bois de 100 m<sup>2</sup> dans l'espace public.

L'enseignement ambitionne ainsi de combler une partie du fossé observé depuis longtemps entre les études d'architecture et la réalité du métier.

Les étudiants sont ainsi mis en situation réelle : ils développent leur projet architectural dans le cadre d'un concours, répondent à un maître d'ouvrage et ont la responsabilité du planning, du budget, de la faisabilité technique et de la gestion de chantier.

## ▲ Un projet en deux phases

**Phase 1** : pendant 4 mois, les étudiants répondent à un concours de conception de projet architectural basé sur les phases de la loi MOP.

À l'Esquisse, les 20 étudiants proposent chacun un projet individuel. A l'issue d'un vote, seuls 10 projets sont retenus pour la phase d'avant-projet. Les étudiants dont le projet n'a pas été sélectionné forment alors un binôme avec les lauréats.

La suite permet, sur le même modèle, de choisir les 5 projets qui pourront se développer pour le PRO. Le DCE déterminera enfin les 2 projets qui iront devant un jury final composé de praticiens (ingénieurs, architectes, charpentiers) et d'étudiants de l'école.

**Phase 2** : la construction du projet gagnant. Les étudiants concrétisent le projet avec les plans d'exécution, la commande du bois et de la visserie auprès de nos partenaires (Piveteau et BM Montage en 2019), ou encore, selon le besoin, le mandat d'un bureau de contrôle. Enfin, ils réalisent la construction du projet.

Construire – enfin – un projet pendant les études !

## ▲ Histoire

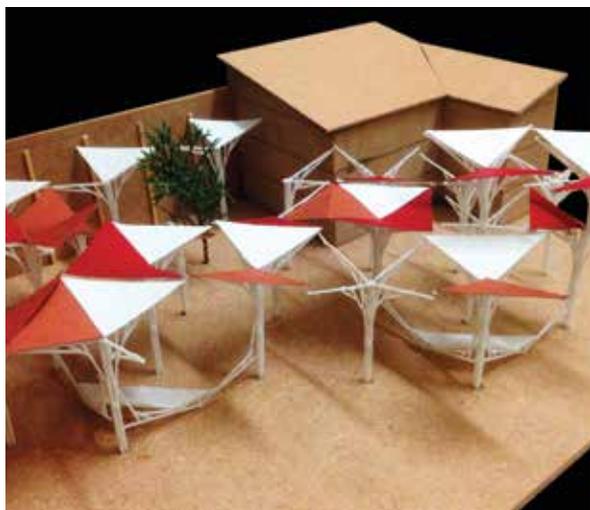
**La Canopée est le projet lauréat d'un concours inter-étudiants organisé chaque année à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-la Villette. Dans le cadre d'un cours, intitulé Sculpture Tectonique, encadré par Marc LEYRAL et Frédéric MARTINET, les élèves travaillent et proposent un projet sur les assemblages bois de petites sections.**

**Construit sur le belvédère du parc de la Butte du Chapeau Rouge, la Canopée s'intègre et s'adapte au paysage boisé du site. En effet, cette structure arborescente offre une reposante promenade sous la cime des arbres. Cette forêt artificielle offre des jeux de lumière et de perspectives intéressants, avec des espaces et bancs pour se détendre, tout en admirant la vue sur le parc et ses alentours.**

**La Canopée, sur une idée originale de Clara GARCIA, Dev Singh GURU et Youssef LARGUECHE s'inspire de la forme et de la structure même d'un arbre. Chaque module est composé de ses racines, de son tronc, ainsi que de ses multiples branches. La Canopée est entièrement conçue en bois, avec de discrets assemblages métalliques dessinés et fabriqués sur mesure. C'est un projet pensé et construit par des étudiants, sur l'espace public, qui plongent les architectes en devenir dans la réalité de leur futur métier.**

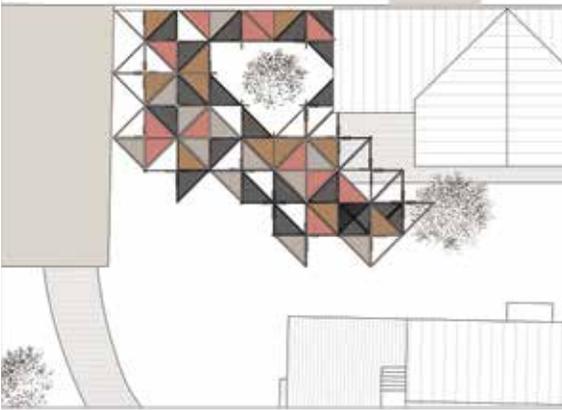
Partenaires équipe : GARCIA Clara, GURU Dev Singh, LARGUECHE Youssef, DECARSIN Geoffroy, HAMMOUDA MUFTI Set el kol, RODRIGUEZ Samantha, ROLLIER Emelyn, SEGAL Marin, ALVES Bruna, CLEMENT Léo, FALKENSTEIN Vera, FAVALE Damien, LOPEZ Rocio, LOUSTALOT Diana, NOUSI Korina, OMMIZZINE Hatem, REJON Tania, SAITO Takumi, TOURAILLE Jeremy

[www.construire-l-architecture.com](http://www.construire-l-architecture.com)





Coupe du projet dans une version étudiée sur le site de l'ENSA-PLV





# RESSOURCES ET MOYENS / MOUVEMENTS 2019

Cette partie du rapport se présente comme un ensemble de bilans relatifs aux mouvements des ressources et moyens déployés tout au long de l'année 2019, au service des missions dévolues à l'établissement.

Quatre domaines composent ces bilans : les ressources humaines, les ressources financières, les moyens informatiques et les moyens pédagogiques.

## ▶ RESSOURCES HUMAINES

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La-Villette emploie des personnels qui relèvent de statuts divers (fonctionnaires, contractuels en CDI et CDD, intervenants extérieurs, etc.). Ces personnels sont recrutés sur le budget du ministère de la Culture (emplois dits « Titre 2 ») ou bien sur le budget de l'établissement (emplois dits « Titre 3 »).

Au 31 décembre 2019, l'effectif global sur le Titre 2 est de 184 PP (Personnes Physiques) soit 169.2 ETP (Équivalent Temps Plein) dont un poste en surnombre.  
L'effectif global sous plafond d'emploi sur le Titre 3 est de 198 PP (Personnes Physiques) soit 72.82 ETP (Équivalent Temps Plein).

### ▲ Le corps enseignant

Le corps enseignant est composé de 301 agents répartis comme suit :

	Au 31 décembre 2019*
Professeurs	14
Maîtres de conférences (MCF)	67
Maîtres de conférences associés (MCFA)	47
Enseignants contractuels en CDI	73
Enseignants contractuels en CDD	49
Enseignants en lettres d'engagement (maximum 48 heures)	51

\* Les agents rémunérés à la tâche par lettre d'engagement (jurys, conférenciers, etc.) ne sont pas comptabilisés dans l'effectif global sur le Titre 3 car il relèvent du "hors champ". Il en va de même pour les apprentis et les stagiaires qui relèvent du "hors plafond".

#### Départs enseignants 2019 : 18

##### Agents titulaires ou stagiaires :

- 8 départs à la retraite
- 1 réussite concours

##### Agents contractuels :

- 2 démissions (dont 1 MCFA)
- 2 contrats non renouvelés (dont 1 MCFA)
- 2 départs à la retraite
- 1 réussite concours
- 2 congés sans rémunération

#### Arrivées enseignants 2019 : 29

##### Agents titulaires ou fonctionnaires stagiaires :

- 6 réussites concours MCF, dont 3 anciens MCFA de l'école
- 1 réussite concours professeur (anciennement MCF de l'école)
- 1 mutation professeur

##### Agents contractuels :

- 15 recrutements MCFA
- 6 contractuels Titre 3

### BILAN DE LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS 2019/2020 - SUITE À LA RÉFORME DE 2018

Nombre de candidats : 291  
Dont 95 femmes et 196 hommes

Champ disciplinaire : 1 poste ATR / 2 postes HCA / 4 postes TPCA / 1 poste SHSA

Corps de recrutement : 2 postes de PROF / 6 postes de MCF

Voie de recrutement : 7 recrutements concours / 1 recrutement par voie de mutation

Postes infructueux : 0

Origine Associés ou MCF : concours : 6

Mutations : 1

8 postes mis au concours (6 MCF et 2 PROF) dont 3 postes transfert T3 T2 et 1 création PROF

Extérieur (concours) : 1

## ▲ Les Agents Administratifs, Techniques et Scientifiques (A.T.S)

Le service des ressources humaines gère environ 10 statuts administratifs différents regroupant 75 agents au 31 décembre 2019.

Adjoints administratifs	7
Secrétaires administratifs	9
Attachés d'administration	9
Architectes et urbanistes de l' État	2
Adjoints techniques de l' État	6
Adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage	8
Secrétaires de documentation	2
Chargés d'études documentaires	2
Chefs de travaux d'art	1
Ingénieurs de recherche	3
Contractuels du ministère de la Culture	6
Contractuels établissement	19
Apprentis	1
<b>TOTAL</b>	<b>75</b>

### Départs des agents Administratifs, Techniques et Scientifiques (ATS) 2019 : 10

#### Agents titulaires ou stagiaires :

- 2 départs à la retraite
- 2 mutations

#### Agents contractuels :

- 2 fin de contrat
- 3 départs à la retraite
- 1 démission

### Arrivées des agents Administratifs, Techniques et Scientifiques (ATS) 2019 : 11

#### Agents titulaires ou stagiaires :

- 3 mutations
- 2 sorties de concours "Sauvadet"
- 1 sortie de concours
- 1 réintégration

#### Agents contractuels :

- 4 contrats à durée déterminée

**Dans le cadre du dispositif dit « Sauvadet 2 », trois contractuels Titre 3 ont été nommés fonctionnaires stagiaires en 2019 :**

- 1 lauréat au concours réservé d'accès en spécialité programmeur
- 1 lauréat au concours réservé d'accès au corps des techniciens d'art
- 1 lauréat au concours réservé d'accès au corps des secrétaires administratifs, spécialité programmeur.

## ▲ La Formation continue

Bilan des formations au titre de l'année 2019 :

	Nombre d'agents formés	Nombre de stagiaires	Nombre de jours de formation
<b>Catégorie A+</b>	10	10	30
<b>Catégorie A</b>	7	15	35
<b>Catégorie B</b>	9	19	65
<b>Catégorie C</b>	5	8	89
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>52</b>	<b>219</b>

La part des agents formés durant l'année 2019 représente 9% de l'effectif global de l'établissement.

# ▶ RESSOURCES FINANCIÈRES

L'essentiel des dépenses de l'école se répartissent entre les dépenses relatives à l'offre pédagogique et les dépenses des fonctions supports (personnel administratif, bâtiment, logistique et informatique).

5% des dépenses du budget de l'établissement (hors crédits d'État) sont consacrées à la recherche. Elles témoignent du fonctionnement dynamique des laboratoires de l'ENSAPLV.

## ANALYSE

- Les subventions publiques représentent la part principale des ressources de l'école (plus de 80% des ressources globales encaissées).
- Les recettes fléchées sur des besoins identifiés représentent 12% des recettes totales.

Chiffre clé

**3513**  
paiements effectués par le service financier en 2019

## RECETTES

Les recettes de l'établissement sont essentiellement constituées de recettes globalisées qui servent à financer l'école, toutes dépenses confondues. Les recettes fléchées constituent une exception à cette règle d'universalité et conduisent à des dépenses dont le périmètre est circonscrit, soit par conventionnement (convention Erasmus...), soit par notification (subventions du ministère de la Culture visant des opérations de travaux).

### RECETTES GLOBALISÉES

Subvention du ministère de la Culture	4 378 919 €
Autres subventions des collectivités publiques et des organismes internationaux	92 919 €
Ressources propres : droits d'inscriptions, ventes des Éditions de la Villette, divers...	1 047 729 €

### RECETTES FLÉCHÉES

Subventions d'investissements du MC	160 000 €
Recherche, international	601 979 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 281 546 €</b>

## DÉPENSES

Les dépenses conduites par l'établissement sont celles qui relèvent de son budget propre voté par le Conseil d'administration. Elles excluent les dépenses supportées par le ministère de la culture (personnels titulaires ou contractuels rémunérés sur le budget de l'État).

Fonctionnement et interventions	2 993 060 €
Personnel établissement	2 923 015 €
Investissement	395 939 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 312 013 €</b>

## DÉPENSES CONSOLIDÉES\*

Les dépenses consolidées sont l'addition des dépenses du budget de l'école et celles du ministère de la culture. Elles constituent le coût complet des dépenses réalisées en faveur de l'établissement.

Budget de l'établissement	6 312 013 €
Budget personnels État (hors budget établissement)	11 192 429 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 504 442 €</b>

## RÉPARTITION DES DÉPENSES CONSOLIDÉES\* PAR DESTINATIONS

Le tableau des dépenses à coût complet retrace les grandes lignes d'affectation des dépenses (recherche, enseignement, valorisation...), indépendamment de leur nature (personnel, fonctionnement, investissement).

Enseignement et pédagogie	10 491 078 €
Fonctions et support	6 532 073 €
Recherche	349 163 €
Valorisation et diffusion culturelle	132 128 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 504 442 €</b>

\*Soit 2292 € par étudiant.

## ► MOYENS INFORMATIQUES

Le service Informatique a pour mission principale d'assurer le bon fonctionnement de l'infrastructure informatique, d'assister les utilisateurs, et de développer une vision prospective des outils et solutions d'avenir.

Il définit la stratégie de la sécurité du système d'information en accord avec les préconisations de l'ANSII.

Il veille au bon fonctionnement de l'ensemble du parc et assure la redondance des données et la continuité du service.

Le service informatique gère les trois sites de l'école, soit près de 600 postes PC et mac.

### ▲ Projets en cours ou aboutis en 2019 :

Durant l'année 2019, le service Informatique a assuré diverses missions capitales au bon fonctionnement de l'établissement.

- La mise à jour de la plate-forme de virtualisation, les tests en grandeur nature du plan de reprise d'activité
- La mise en place d'un réseau privé virtuel (VPN) permettant l'accès à distance aux ressources de l'école et au télétravail
- La mise aux normes de sécurité des sites internet de l'école au regard des préconisations standards
- Le renouvellement de 15 % des actifs
- La mise en place du nouveau serveur d'authentification, du Wifi
- Le démarrage du projet GLPI (gestion libre du parc informatique)



### PERSPECTIVES 2020

- **Audit de sécurité informatique et poursuite de la mise aux normes de sécurité de l'ensemble du Système d'Information**
- **Installation des services informatique et numérique dans les nouveaux locaux rue des Ardennes**
- **Renouvellement de 10 % des actifs**
- **Système de tickets**
- **Mise en place d'outils d'enseignement à distance**
- **Programmation d'un GED (gestion électronique des documents) en collaboration avec le service des Archives**
- **Renouvellement du data serveur de l'administration**
- **Installation d'un serveur de streaming**
- **La Fredericton d'identité et un serveur CAS**
- **Mise en place du SSO (Single Sign On)**
- **Création d'un Cloud dédié aux usagers de l'école**
- **Développement de l'assistance aux usagers pour l'utilisation des outils numériques**
- **Équipement progressif des agents en outils numériques, dans le cadre du programme action publique 2022**

## ► MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un pôle médiathèque (documentation, vidéothèque, bibliothèque), un pôle image (photo/vidéo), un atelier maquettes et un atelier numérique : véritables carrefours de communication et d'échanges au service des étudiants et des enseignants.

### ▲ Le Pôle médiathèque

#### Présentation générale des missions

La médiathèque de l'école met à disposition des étudiants, des enseignants et des chercheurs un ensemble de ressources documentaires multi supports sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage, l'architecture navale, les arts, les techniques de construction, la réglementation et les sciences sociales en accès libre pour ses utilisateurs. Seuls les documents qui ne sont pas libres de droits comme les PFE et TPFE, les DVD et Cdrom sont en accès indirect.

#### Les services et le fonctionnement

La médiathèque s'étend sur 782 m<sup>2</sup>. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 11h à 19h sauf le jeudi où elle est ouverte de 14h à 19h. La vidéothèque et le centre de documentation ouvrent du lundi au vendredi de 11h à 18h30, sauf le mercredi, entre 14h30 et 18h30.

Elle ferme pendant deux semaines à Pâques, deux semaines à Noël, en juillet et en septembre pour permettent aux documentalistes de procéder aux inventaires, de ranger et trier les rayonnages, et en août lors de la fermeture estivale de l'école.

#### Le Fonctionnement

Bibliothèque : Les lecteurs peuvent emprunter 5 livres pour deux semaines et consulter sur place les anciens travaux d'étudiants sur demande.

Centre de documentation : 4 revues sont empruntables pour deux semaines renouvelables deux fois, les autres ressources sont consultables sur place. Les cartes et plans imprimés peuvent être empruntés pour la journée afin d'être numérisés au libre service informatique.

Vidéothèque : Il est possible d'emprunter jusqu'à 4 DVD ou VHS pour une durée de deux semaines renouvelable.

Les étudiants possèdent un compte en ligne sur le catalogue commun des bibliothèques des écoles d'architecture de France "Archirès". Ils peuvent gérer leurs emprunts, réserver des documents et consulter directement les PFE (datés d'après 2012) en ligne.

#### Les Personnels

Bibliothèque : Le personnel de la bibliothèque est composé d'une responsable et de deux secrétaires de documentation ainsi que de 6 moniteurs étudiants chargés de l'accueil et du prêt/retour des documents. Mme Dominique Unger a quitté ses fonctions en septembre 2019. Catherine Bega-Frenay a quant à elle rejoint l'équipe en octobre 2019.

Centre de documentation : un responsable, une secrétaire de documentation et quatre étudiants moniteurs composent le service.

Vidéothèque : 1 responsable et 5 moniteurs étudiants à raison d'un moniteur présent par jour de la semaine, en charge du prêt et de l'orientation des usagers.

#### Les collections (monographies, périodiques, images animées, plans etc.)

Bibliothèque : La bibliothèque est riche de 29678 livres. S'ajoute à cela 13825 travaux d'étudiants dont 5613 MES, 4983 PFE et TPFE.

Centre de documentation : Le centre reçoit une centaine d'abonnements à des revues françaises et étrangères, il propose en outre 1225 cartes et plans, 286 disques optiques de données géographiques et cartographiques et 10 encyclopédies juridiques et techniques.

Budget et dépenses 2018	
Vidéo multimédia (aquisitions)	7100 €
Ouvrages (aquisitions)	16000 €
Périodiques (abonnements)	8350 €
Petit équipement et divers	4000 €
Reliure	2500 €
Adhésions (associatives)	500 €

Vidéothèque : Le fonds audiovisuel de la vidéothèque regroupe plus de 4500 DVD, sur des thèmes variés axés autour de l'architecture et de l'urbanisme (23 % des collections), des expressions artistiques et de l'histoire de l'art (15 %), des sciences sociales (13 %) ou encore des sciences environnementales (5 %). 44% est dédiée au cinéma et à l'image animée (art vidéo, cinéma expérimental, histoire et théorie).

En outre, la vidéothèque compte une collection de 568 VHS, 35 CD-ROM, 66 documents sonores au format CD du fonds Pierre-Mariétan-LAMU, et 50 livres consacrés au cinéma, son histoire et sa technique. La vidéothèque est également abonnée à 6 revues spécialisées en cinéma : Positif, La Septième Obsession, Répliques, Trafic, Les Cahiers du cinéma et Bref. Ce dernier abonnement permet désormais l'accès à un grand nombre de courts-métrages en ligne, consultables sur demande depuis un poste de travail de la vidéothèque. Un ordinateur est quant à lui réservé à la consultation des archives intégrales des cartes et plans Le Corbusier de la Fondation Le Corbusier.

En 2019, la vidéothèque a souscrit à l'offre du Centre national du Cinéma et de l'Image animée (CNC), permettant d'accéder à douze sélections par an de dix films, selon des thématiques déterminées par les documentalistes.

**Les prêts par type de documents, le PEB et la fréquentation Bibliothèque :** Les travaux entamés pour la rénovation de la bibliothèque n'ont pas permis aux étudiants d'emprunter des ouvrages pour l'année 2019.

**Centre de documentation :** Le nombre d'emprunts sur l'année civile a connu un niveau historiquement bas, ne dépassant pas la barre des 380 tous types de documents confondus.

**Vidéothèque :** Les emprunts à la vidéothèque sont en diminution progressive depuis plusieurs années. Pour l'année 2019, on enregistre une baisse d'environ 5% du prêt à domicile, tandis que les consultations sur place continuent d'augmenter. La fermeture du service bibliothèque pour travaux a causé l'augmentation de la fréquentation de la vidéothèque et du centre de documentation par des étudiants désireux de trouver un espace de travail calme.

### Les acquisitions de l'année 2019

**Bibliothèque :** Malgré les travaux, les bibliothécaires ont continué à enrichir la bibliothèque par des acquisitions régulières. 776 ouvrages ont rejoint nos collections dont 565 livres achetés et 211 issus de différents dons (Cité de l'Architecture et du Patrimoine, BPI, dons privés). 563 travaux d'étudiants ont été traités et catalogués soit 227 PFE et 336 mémoires.

**Centre de documentation :** Un seul nouvel abonnement a été souscrit pour cette année (*The Funambulist*). Trois revues dans le même temps ont cessé de paraître.

**Vidéothèque :** En 2019, le fonds est passé de 4311 DVD à 4503 DVD, soit 192 acquisitions, un chiffre en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Plusieurs acquisitions ont été faites de manière collective avec les autres ENSA, permettant de négocier directement auprès des producteurs des tarifs avantageux. En outre, en 2019, les collections ont été considérablement augmentées à l'occasion de deux événements de la vie de l'école : l'exposition Scénographie et l'exposition Bauhaus, pour lesquelles plusieurs dizaines de documents ont été spécialement acquis. Les enseignants sont régulièrement sollicités afin de connaître leurs besoins pédagogiques, et tous les usagers sont informés par mail et affichage de manière régulière de l'arrivée des dernières nouveautés.

### Bilan et perspectives

L'année 2019 a été riche en formations pour l'équipe de la médiathèque du fait de l'intégration du réseau Archirès au SUDOC et du perfectionnement de la formation des documentalistes. Il continue de se structurer grâce aux différentes commissions et réunions de travail qui regroupent les bibliothécaires des écoles nationales supérieures d'architecture.

Dès janvier 2019 les bibliothécaires ont procédé au transfert d'une partie des anciens TPFE (de 1991-1998) aux Archives Nationales afin de récupérer des mètres linéaires de place pour accueillir les nouveaux travaux d'étudiants.



En avril des travaux de rénovation de la bibliothèque ont été entamés. Ils permettront le remplacement du sol, d'une partie du mobilier, une réorganisation de l'espace qui permettra un accès aux locaux depuis l'ascenseur. Pour cela, les bibliothécaires ont consacré une grande partie de leur temps de travail au tri et désherbage des collections. Les anciens mobiliers défectueux ont été vidés et évacués afin d'être remplacés.

Les médiathécaires ont également mis en place un blog afin de proposer des articles sur différents thèmes, comme l'avancement des travaux de la bibliothèque, des présentations de ressources numériques, la newsletter...

En juillet 2019, trois documentalistes se sont rendus à l'ENSA Toulouse pour assister au séminaire annuel Archirès, consacré aux pédagogies innovantes dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur.

En outre, un premier groupe de travail en concertation avec les enseignants de l'école concernant la politique des achats de la médiathèque a été lancé en octobre 2019.

Un projet de vidéo à la demande (VAD) commune aux vingt ENSA est en cours d'élaboration.

Une réflexion plus globale sur la part à accorder dans les budgets globaux à l'acquisition de ressources numériques consultables en ligne (livres numériques, bouquets de revues en ligne, VAD) sera conduite et fera l'objet de propositions des médiathécaires dans le respect et la limite de l'enveloppe disponible.

## ▲ Le Pôle image

L'ENSAPLV a une compétence reconnue dans le domaine de l'image et du son en lien avec l'architecture. Cela se traduit par la qualité des enseignements de ces médias et les moyens techniques et humains que l'école développe au sein du Pôle image et qui regroupent les activités photo, vidéo et son, sous une même entité logistique.

Le Pôle Image aide les étudiants à pratiquer la photographie et la vidéo dans une démarche architecturale et/ou plastique, et ce dès la première année de leurs études, en mettant à leur disposition le matériel et des espaces adaptés à la réalisation de projets incluant l'image. (Perception et langage plastiques, workshop, semaine intensive).

### LES MISSIONS

Les missions du Pôle image sont :

- Le prêt et l'entretien du matériel photo, vidéo et sonore.
- L'assistance pédagogique et technique pour le suivi de travaux d'étudiants (projets, mémoires, diplômes) avec les moyens techniques suivants : appareils de prise de vue, bancs de montage numériques, enregistreurs, éclairage.
- Le conseil pour les enseignants souhaitant mettre en place un projet pédagogique particulier.
- Les reportages et enregistrements des conférences et autres activités de l'école intra et extra muros (workshop, colloques, séminaires, expositions et interventions d'enseignants ou de personnalités extérieures (captation et montage vidéo/reportages photo).
- Les collaborations avec les différents services de l'école et des Éditions de la Villette.
- Mission d'archivage (ARCHIVIM) pour la sauvegarde des images fixes (reportage, expo, etc.) et pour la vidéo (ARCHIVID).

### LA PRODUCTION

Le Pôle image répond plus particulièrement aux demandes d'une vingtaine d'enseignants de la Licence 1 au Master 2 qui utilisent les outils et les espaces dédiés du service.

Le service produit des reportages photo et vidéo sur les activités pédagogiques (cours, expositions, conférences) et répond aux sollicitations des services (exposition, Éditions de la Villette, logistique, administration, maquette). Les photographies sont archivées pour la publication sur tout support, ayant pour objet la documentation ou la communication de l'ENSAPLV.

### LE FONCTIONNEMENT

Cette année, le Pôle Image a opéré environ 1500 prêts de matériels et reçu plus de 800 étudiants pour des séances de prise de vue en studio d'1 h et environ 350 étudiants pour des rendez-vous de montage vidéo.

Les laboratoires argentiques noir et blanc sont toujours très prisés par les étudiants. L'activité est liée aux cours optionnels photo donnés en master 1 par Hervé Jézéquel. Il concerne une soixantaine d'étudiants par an. Le service propose également

deux ateliers de tirage noir et blanc d'une demi-journée par semestre. L'atelier est ouvert 40 h par semaine.

Cette année, le service s'est particulièrement impliqué dans les différents événements ponctuant la célébration des 50 ans de l'ENSAPLV.

L'accent a d'abord porté sur le classement des documents photographiques numérisés, illustrant les activités de l'école dans les années 1980 à 2000.

Ces archives ont d'emblée été exploitées par une enseignante plasticienne qui a organisé trois séries d'accrochage durant l'année, en investissant différents espaces de l'école.

En décembre 2019, le Pôle image a été à l'initiative d'une exposition intitulée « Exposer les Archives, 168-1970 ». L'exposition s'est appuyée sur la présentation d'archives originales de l'ENSAPLV et de photographies conservées dans l'établissement.



Lors des journées portes ouvertes, le Pôle Image expose des travaux numériques et argentiques produits par les étudiants du cours photo en master 1.

### PERSPECTIVES 2020

Le travail technique et pédagogique se poursuit avec des moyens qui demandent à être renforcés sur le plan informatique. Parmi les objectifs 2020, le service se focalisera sur la finalisation du programme de mooc professionnel (entre 7 et 9 épisodes). Les opérations de numérisations des documents analogiques vidéo doivent également se poursuivre. Une série de clips thématiques sur les différents services ressources de l'école vont être finalisés et mis en ligne sur le site web de l'école afin de mieux faire connaître les ressources mis à la disposition des étudiants.

## ▲ L'Atelier numérique

Créé en 1997, l'Atelier numérique, est un lieu de partage, de conception et de production, d'apprentissage de logiciels, de numérisation et d'impression. Son fonctionnement est basé sur l'entraide et la mise en commun des connaissances et des pratiques grâce à un système de monitorat (encadrement par des étudiants en année supérieure). En ce sens, c'est un lieu de rencontre fonctionnant sur des règles de respect et de responsabilité.

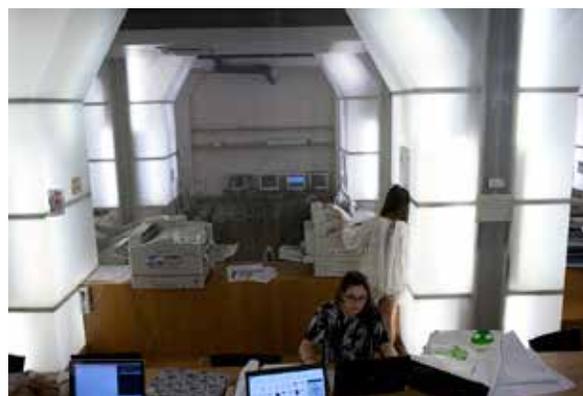
L'Atelier numérique est ouvert à toute la communauté de l'ENSAPLV, mais ses activités de production sont prioritairement réservées aux étudiants.

L'Atelier Numérique est un espace de partage et de convivialité, un lieu de rencontre et d'échange d'idées à la croisée de la création manuelle, de la conception numérique et de la conception/fabrication assistée par ordinateur.

En étroite relation avec le service Informatique, l'atelier joue pleinement son rôle de soutien auprès des étudiants qui viennent y travailler librement ou en groupe, suivant la demande des enseignants.

### L'ATELIER NUMÉRIQUE C'EST :

- un espace ouvert de 8h00 à 22h00 (minuit en période de rendus)
- 3 espaces distincts de travail
- 130 postes informatiques
- plus de 80 logiciels : suites adobe et Autodesk, ArchiCAD, Sketchup, Rhino, RDM et leurs équivalents en logiciels libres etc.
- 14 tables traçantes,
- imprimantes A1 à A4
- 5 extrudeurs 3D PLA ou ABS
- plusieurs tablettes graphiques
- jusqu'à 400 étudiants en période de rendu
- des espaces de co-working et confection de maquettes à petite échelle.



### PERSPECTIVES 2020

- Développement de l'offre pédagogique avec différents ateliers pédagogiques de mise à niveau ou de découverte de logiciels informatiques au service du futur architecte.
- Acquisition de matériel : Un traceur Laser Grand Format, un traceur U.V.
- Mise en place d'un serveur S.I.G.
- Création d'un cloud pour les étudiants.
- Configuration de serveurs de calcul pour rendus 3D
- Serveur BIM dédié à l'enseignement et à la production



## ▲ L'Atelier maquettes

### LES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

L'Atelier maquettes a entièrement été réaménagé en 2014/2015. L'ENSAPLV dispose ainsi d'un outil performant, au confort optimum et respectant les normes de sécurité. Tous les étudiants peuvent y accéder librement à condition d'apporter ses propres matériaux et de se présenter à l'entrée pour exposer son travail à un responsable.

### LE FONCTIONNEMENT

L'Atelier maquettes est ouvert 40 heures par semaine, du lundi au vendredi de 10 heures à 20 heures, excepté pendant les cours liés à la maquette. Pour des raisons de sécurité, l'accès à l'atelier est limité à 28 étudiants et 8 maximum dans la salle dite des machines.

L'encadrement est assuré par un responsable d'atelier à plein temps, 2 responsables pédagogiques à mi-temps, et 15 moniteurs étudiants sous contrat de monitorat à raison de 8 heures hebdomadaires chacun maximum. Ces étudiant-e-s reçoivent un accompagnement pédagogique, des conseils et une formation spécifique sur chaque machine.

### LES COURS DE MAQUETTE

1/ Le cours « Initiation à la maquette » s'adresse aux étudiants de Licence 1, qui dès leur arrivée à l'école reçoivent une formation de 2 heures à l'utilisation de l'outillage de base et des matériaux usuels pour la réalisation de leurs premières maquettes.

2/ Le cours de maquette TR702 de M1 semestre 7, apporte un savoir-faire à travers des sujets adaptés utilisant tous les matériaux et toutes les échelles. Cette année nous avons travaillé avec nos étudiants sur la technique du moulage. Il s'agissait de concevoir des éléments de façade préfabriqués en béton moulé. Accompagnant leur dossier de recherches et de plans, il était demandé le moulage des éléments de façades en maquette à l'échelle 1/20ème. Les étudiants étaient libres d'utiliser toutes les techniques (manuelle, numérique,...) pour la réalisation de leurs moules. L'année précédente, en collaboration avec la Cité du patrimoine et de l'architecture, nous avons réalisé 2 maquettes du Musée Arles Antique de l'architecte Henri Ciriani. Ces maquettes ont été exposées à l'occasion de l'accrochage lui étant consacré, et font désormais partie du fonds du musée. En 2017, toujours en partenariat avec la Cité, nous avons réalisé 3 maquettes de l'Anneau de Mémoire mémorial de Notre Dame de Lorette, de l'architecte Philippe Prost.

### LES MISSIONS

L'atelier maquettes est un lieu de production, mais aussi d'échange et de convivialité. Les étudiant-e-s disposent de 175 m<sup>2</sup>, équipé de machines et d'outils divers pour réaliser maquettes et prototypes (mobiliers, structures, arts plastiques...). L'atelier encadre également de façon ponctuelle des initiatives d'étudiants ou groupes d'étudiants pour la réalisation de projets construits à l'échelle 1.

En 2015/2016, un canoë de 10 places a été conçu et réalisé à l'atelier par 10 étudiants avec pour objectif de participer à la course de la Vogalonga à Venise.

En 2017/2019 l'abri du gardien à l'entrée de l'école a été repensé et construit à l'Atelier maquettes dans le cadre des cours CT820 et TR702.

Un autre canoë, plus petit (longueur 6 mètres) est actuellement en cours de construction, après une phase de conception effectuée conjointement avec les enseignants d'architecture navale.

### LES AUTRES COURS DE L'ÉCOLE

L'atelier est ouvert aux demandes particulières des enseignants des autres cours de l'école : groupe de projet, cours d'arts plastiques, construction, T.D. partagés...



Canoë 6 mètres en cours de construction



L'architecte Henri Ciriani à l'Atelier maquettes





# FORMATIONS / RECHERCHE & VIE ÉTUDIANTE



Cette troisième partie présente les stratégies de l'établissement en matière de formations, de recherche et de vie étudiante.

## ► FORMATIONS : UNE OFFRE MULTIPLE

L'interdisciplinarité, la pluridisciplinarité et la transversalité sont trois principes que porte l'école en vue de former des architectes citoyens, des intellectuels critiques et des praticiens réflexifs.

### ▲ La stratégie de formation de l'ENSAPLV

À partir d'une formation initiale (DEEA-Licence et DEA-Master), l'école offre des formations en bi-cursus, des Post Masters variés et des formations au doctorat permettant des parcours individuels avérés sur les métiers de l'architecture au pluriel.

L'école bénéficie, au travers de partenariats avec l'ESTP et l'EIVP, d'une équipe d'enseignants qui permet le développement de la formation en double-cursus en vue de l'obtention des diplômes d'architecte-ingénieur ou d'ingénieur-architecte.

La stratégie de l'ENSAPLV, en matière d'offre de formations, s'articule autour d'un contexte d'évolution de l'école et de la Comue HESAM qui laisse augurer de nouvelles formations en double-cursus en architecture et urbanisme, patrimoine, ergonomie, management, design et autres métiers des domaines de la construction. Ces formations pourront être diplômantes et pourront donner lieu, dans le futur, à des formations doctorales dans lesquels l'architecture tiendra une place essentielle.

Depuis 2007, l'ENSAPLV a mis en place une formation à "l'Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre" (HMONP). Le cursus regroupe 150 heures de cours scindées en deux périodes d'enseignements de 75 heures chacune.

Ce calendrier, adapté et spécifique à l'ENSAPLV, permet aux étudiants d'effectuer leur mise en situation professionnelle notamment à l'étranger. En parallèle, l'école a consolidé sa formation en architecture navale dans le cadre de la mise en œuvre d'un double diplôme en partenariat avec l'ENSTA de Bretagne : Mastère Ship Design : Ingénierie et architecture navale délivré par l'ENSTA de Bretagne et le DPEA architecture navale délivré par l'ENSAPLV. L'école propose aussi un Post-Master Recherches en architecture, un DSA Projets

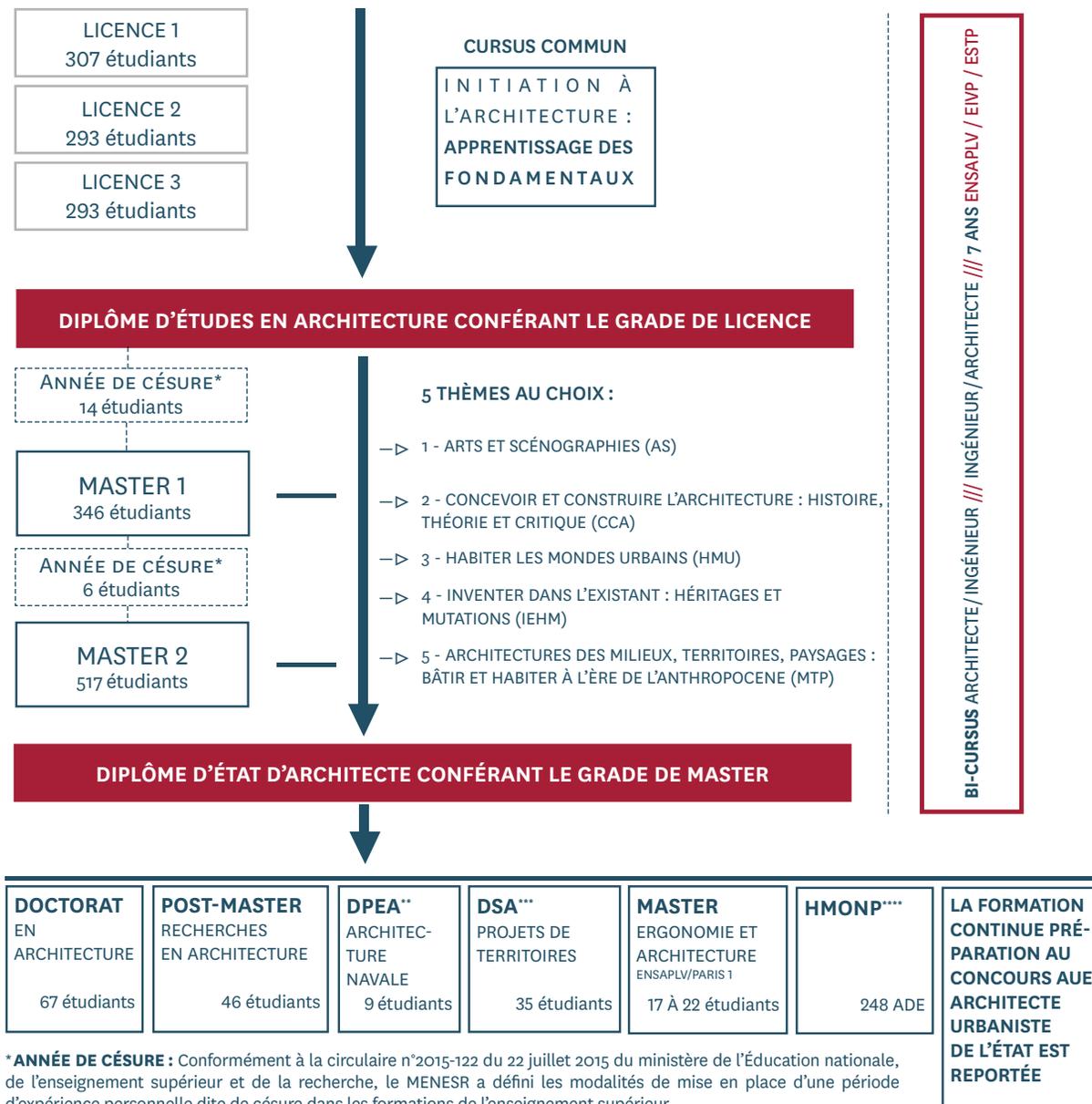
de territoires, une préparation au concours d'Architecte Urbaniste de l'État (AUE) - suspendue en 2019 - et des doctorats en architecture. Elle participe à un master Ergonomie, organisations et espaces de travail. Enfin, l'ENSAPLV est aussi associée à l'EIVP (École des Ingénieurs de la Ville de Paris) et l'EUP (l'École d'Urbanisme de Paris) dans le cadre d'une formation continue, de niveau post-master, D/PRAUG (Démarches de Programmation Architecture Urbanisme Génie urbain).



Les établissements partenaires



L'enseignement du projet est au coeur de la formation initiale en architecture et intègre l'apport des autres disciplines qui concourent à sa réalisation. Dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur (LMD), l'enseignement de l'architecture favorise la mobilité et les programmes de coopération avec les autres établissements d'enseignement supérieur français et étrangers.



\***ANNÉE DE CÉSURE** : Conformément à la circulaire n°2015-122 du 22 juillet 2015 du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le MENESR a défini les modalités de mise en place d'une période d'expérience personnelle dite de césure dans les formations de l'enseignement supérieur.

L'Ensaplv donne la possibilité aux étudiants d'effectuer une période de césure dans le cadre d'une année universitaire. Cette période s'effectue sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant. Il permet à un étudiant de suspendre temporairement ses études pour vivre en France ou à l'étranger une expérience personnelle, professionnelle, ou d'engagements (stages, volontariat, service civique, expériences professionnelles, autres formations etc).

La période de césure ne peut en aucun cas donner lieu à l'attestation de crédits ECTS prévu dans le programme pédagogique. Pas de comptabilisation dans le nombre de droits à inscription par cycle. Réalisation d'un rapport d'activité qui permettra à l'école d'établir un bilan de compétences acquises valorisé dans le supplément au diplôme.

\*\*DPEA : Diplôme Propre aux Écoles d'Architecture.

\*\*\*DSA : Diplôme national de Spécialisation et d'Approfondissement en architecture.

\*\*\*\*HMONP : Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre.

## ▲ La diversité culturelle comme richesse

L'ENSAPLV joue la carte de la diversité et intègre dans ses équipes des étudiants au profil atypique marquant ainsi sa volonté d'éclectisme et d'ouverture.

L'ENSAPLV accueille des étudiants d'horizons divers, riches d'expériences et de cultures : 121 étudiants viennent d'Afrique, 44 d'Asie, 17 du Moyen-Orient et 8 d'Amérique du Sud.

Cette diversité procède de l'offre attractive de formation en Master qui s'ouvre sur 5 thématiques différentes : **Arts et scénographies (AS)** ; **Concevoir et construire l'architecture : histoire, théorie et critique (CCA)** ; **Habiter les mondes urbains (HMU)** ; **Inventer dans l'existant : héritages et mutations (IEHM)** ; **Architectures des Milieux, Territoires, Paysages : bâtir et habiter à l'ère de l'anthropocène (MTP)**

L'ENSAPLV a reçu 81 candidatures de demandes de transferts entrants, 57 ont été acceptées ; 42 candidats se sont effectivement inscrits (principalement en M1).

Les origines géographiques des étudiant(e)s étranger(e)s de la formation initiale 2019-20		
Europe	27	10,90%
Afrique	121	48,79%
Moyen-Orient	17	6,85%
Asie	44	17,74 %
Amérique du Nord	31	12,50%
Amérique du Sud	8	3,22%
Total	248	100%

Les diplômés de l'ENSAPLV en juin 2019	
DEEA Licence	818
DEEA Master	455
DSA	9
HMO	0

Origines scolaires des étudiant(e)s		
Série	Inscrits Master 1 2018-19	Diplômés licence 2018-19
BAC S	179	145
BAC ES	42	33
BAC L	6	4
BAC PRO	2	2
BAC STI2D	4	2
BAC STMG	3	1
BAC ST2A	6	5
Équivalent BAC	22	21
BTS ou DUT	14	17
Licence	19	3
Équivalent diplôme	0	0
Enseignement supérieur	13	6
Autres diplômes	33	
Total	343	239



## ▲ Cellule "Vie étudiante"

L'ENSAPLV continue à renforcer la cellule consacrée à la vie étudiante qui assure notamment le suivi des étudiants boursiers, en lien avec le CROUS, et accompagne les étudiants dans leur recherche de logement.

### LES BOURSIERS

→ 422 étudiants boursiers :

- ▶ 92 en Licence 1
- ▶ 72 en Licence 2
- ▶ 62 en Licence 3
- ▶ 102 en Master 1
- ▶ 93 en Master 2
- ▶ 420 boursiers Crous
- ▶ 2 campus France

## ► Le double cursus architecte-ingénieur

L'ENSAPLV, en partenariat avec l'École spéciale des travaux publics (ESTP-Paris) depuis 2006 et l'École des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP), propose depuis 2010 deux doubles cursus d'architecte-ingénieur et d'ingénieur-architecte.

### Architecte-ingénieur :

Ce double cursus est proposé sur la plateforme Parcoursup. Après une formation de 7 ans, les étudiants obtiennent le diplôme d'architecte diplômé d'État et le diplôme d'ingénieur de l'ESTP-Paris Spécialité Bâtiment, ou de l'EIVP Spécialité Génie Urbain.

### Ingénieur-architecte :

Ce double cursus est proposé aux élèves ingénieurs admis à l'ESTP-Paris ou à l'EIVP, à l'issue de deux années de Classes Préparatoires aux Grandes Écoles.

Après une formation de 5 ans, les étudiants obtiennent le diplôme d'architecte diplômé d'État et le diplôme d'ingénieur de l'ESTP-Paris Spécialité Bâtiment, ou de l'EIVP Spécialité Génie urbain.

CYCLE 1 LICENCE				CYCLE 2 MASTER		
	Année 1	Année 2	Année 3		Année 1	Année 2
BAI	49	40	40	BAI	62	52
Total BAI	129 étudiant(e)s			Total BAI	114 étudiant(e)s	
BIA inscrits	44	41	33	BIA inscrits	43	47
Total BIA	118 étudiant(e)s			Total BIA	90 étudiant(e)s	
<b>Total BICURSUS</b>				<b>451 étudiant(e)s</b>		

*Le double diplôme Architecte-Ingénieur et Ingénieur-Architecte relève d'un partenariat avec l'ESTP et l'EIVP.*



École Spéciale des Travaux Publics  
28 avenue du Président Wilson  
94234 Cachan Cedex



École des Ingénieurs de la Ville de Paris  
80 rue Rébeval  
75019 Paris

## ▲ Les formations post-master

### — DPEA Architecture navale / Mastère Ship Design

Cette formation est accessible aux titulaires du diplôme d'État d'architecte ou du diplôme d'ingénieur. Les enseignements de cette formation portent sur l'architecture, la culture, la théorie du navire, l'évaluation des espaces, l'informatique, la construction, le calcul des structures, la plastique et la représentation de l'architecture navale.

### — Le Master 2 Professionnel - Ergonomie, Organisation et Espaces du travail (Paris 1).

Ce master s'attache principalement à donner aux futurs diplômés :

- une compétence d'intervention (capacité à coopérer avec les autres concepteurs et organisateurs, à mobiliser les ressources internes, à raisonner à l'échelle des enjeux stratégiques de l'organisation et des acteurs)
- des outils sur les questions d'organisation du travail dans la production et les services, en lien fort avec l'instrumentation de gestion
- des outils pour aider et orienter des professionnels dans leur activité dans l'objectif de développer les performances (qualité, sûreté, sécurité, fiabilité, coût, délais...)
- des connaissances en gestion des ressources humaines

Nombre d'inscrits, de diplômés en 2018-2019	Inscrits 2019-2020	Diplômés 2019
DPEA Architecture Navale	10	8
DPEA Recherches en architecture	46	37
DSA Architecture et Projet urbain	35	5



## ▲ Les formations post-master (suite)

### — Le DSA "Projets de territoire", diplôme de troisième cycle

Le DSA "Projets de territoire" est un diplôme de troisième cycle. Il vise à délivrer des compétences pour que ceux qui le suivent les fassent fructifier dans leur pratique professionnelle ou académique. Il se donne pour objectif de former des acteurs ou des chercheurs ouverts aux cultures nécessaires à la lecture des territoires, avertis, susceptibles de fonder et de construire des représentations situées dans l'espace et le temps, capables de les mettre en partage au regard des enjeux contradictoires portés par tous les acteurs, aptes à formuler et à formaliser des représentations communes pour le bien commun. Le DSA est ainsi un lieu de construction de connaissances et de compétences, lié aux réseaux professionnels engagés dans le développement des territoires, mais aussi à la recherche, à travers les programmes lancés en France et en Europe. La formation se déroule sur trois semestres (quatre mois à temps plein chacun). Elle comporte 900 heures encadrées et 900 heures de travail personnel correspondant à 90 ECTS. Les deux premiers semestres sont dédiés à la culture des territoires, aux projets et au mémoire. Le dernier semestre est consacré à la mise en situation professionnelle ainsi qu'à la finalisation du mémoire en vue de sa soutenance. Celle-ci peut être différée de six mois.

**Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette**  
HESAM Université

Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement  
**PROJETS DE TERRITOIRES**  
VILLES CONTEMPORAINES & DYNAMIQUES MÉTROPOLITAINES

Basés sur les ENJEUX d'urbanisme, de paysage, de mobilité, de développement durable et de qualité de vie, les ateliers de PROJET URBAIN ET DE TERRITOIRE sont encadrés par des MAÎTRES D'OUVRAGE publics et privés dans leurs domaines d'expertise.

**POST-MASTER**  
pour les architectes, les paysagistes et les ingénieurs diplômés  
spécialisation dans le domaine du **PROJET URBAIN ET DE TERRITOIRE**

Comprendre les mécanismes de la gouvernance Multiscale  
les processus de projet à une échelle territoriale et paysagère  
Pour les agences d'architecture, d'urbanisme et de paysage, les services des collectivités territoriales et leurs agences d'urbanisme les SEM, PNR, CAUE, ...  
Préparation à la thèse de doctorat avec le mandat recherche du ministère

Professeurs: Aurélien, architecte urbaniste de l'Etat  
Jean-Michel Cognat, ingénieur économiste  
Philippe Hélin, paysagiste dpt, docteur, paysagiste-conseil de l'Etat  
Julie Jaupin, géomaticienne, architecte dpt  
Olivier Jevty, plasticien, docteur  
Yann Tussaud, architecte dpt, docteur, HDR  
Christian Pedersen, architecte dpt, docteur, HDR  
Jean-Paul Robert, architecte dpt  
Nancy Thomas, docteur en sociologie  
Catherine F. Zanone, docteur en géographie

www.paris-lavillette.archi.fr  
rubrique "Étude et scolarité" > DPLA - DSA  
maria-francesca.somigli@paris-lavillette.archi.fr

**PROMOTION 2018-2019**  
Inscription du 14 mai au 18 juin

## — La formation à l'HMONP

La formation à l'HMONP a pour objectif de préparer à l'exercice des responsabilités de l'architecte maître d'œuvre par l'acquisition ou l'approfondissement des connaissances juridiques et techniques liées au métier d'architecte d'une part, et relatives aux domaines de la gestion du projet et de la réglementation de la construction d'autre part. La formation associe une immersion professionnelle de 6 mois minimum (MSP) dans une structure exerçant l'activité de la maîtrise d'œuvre architecturale, urbaine ou paysagère et le suivi d'enseignements. Cette formation est encadrée par l'école d'architecture et par la structure d'accueil. En continuité avec la formation initiale, la formation vise à maintenir un niveau d'ouverture et de réflexion critique sur l'exercice professionnel et à mettre en perspective les enseignements dispensés au regard des expériences vécues dans la structure d'accueil. Le dispositif retenu par l'ENSAPLV est composé de deux périodes d'enseignement de 10 jours chacune. 150 heures d'enseignement se répartissent en sessions thématiques et présentation d'études de cas problématisées. La première période se déroule pendant 2 semaines fin janvier et la seconde fin juin.

Durant la période de formation, le directeur d'études organise un suivi régulier et personnalisé des architectes en formation qu'il encadre, sous forme d'un séminaire mensuel en groupes de 4-8 ADE. Les soutenances finales devant le jury de validation de la formation sont organisées environ deux mois après la seconde session de formation, afin de permettre aux architectes en formation de finaliser leurs travaux personnels (journal de bord et mémoire professionnel) et aux membres des jurys d'en prendre connaissance. Une session de rattrapage est organisée environ deux mois après les soutenances initiales pour les candidats ajournés.

### RÉSULTAT DES SOUTENANCES HMONP ANNÉE 2018-2019

Inscrits	248
Admis ADE ( architectes diplômés d' État)	216
Rattrapage	32
Refusés	18

## — Post-Master Recherches en architecture - HESAM Université

Accessible aux titulaires du diplôme d'État d'architecte ou d'un Master universitaire (mention bien ou très bien), cette formation de troisième cycle se définit comme une porte d'entrée favorisant et préparant à l'inscription en doctorat d'architecture ou à de nouvelles pratiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. L'objectif de cette année de formation est de s'acculturer au milieu de la recherche en architecture et de faire une première expérience de longue durée en laboratoire. Elle est adossée aux 6 équipes de recherche de l'ENSAPLV. Depuis sa création, le post-master Recherches en architecture de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La-Villette (ENSAPLV) n'a eu de cesse de confirmer sa pertinence et son succès. Après six années d'existence, une publication en début 2018 est venue en dresser le bilan et dessiner quelques perspectives sur la base d'un cursus désormais consolidé. Six années d'existence, au cours desquelles une soixantaine de candidats a pu annuellement découvrir le contexte de la recherche et rencontrer ses acteurs et ses méthodes. La recherche en architecture, inscrite désormais dans la structure même de l'enseignement national de la discipline, constitue un pilier de l'ENSAPLV.

**a<sup>R</sup>**

Post-Master international [dpea]  
Recherches en architecture

2018/2019

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE PARIS LA VILLETTE  
HESAM UNIVERSITÉ

DEPARTEMENT RECHERCHE  
GERPHAU EA 7486  
UMIS ALLISER  
AHTTEP  
UMIR LAVUE  
LAMP  
LAA  
LET  
UMIR MAP  
MAAC

ensa paris la villette

## — Préparation au concours AUE

Depuis 2014, l'ENSA de Paris-la Villette propose une préparation au concours d'Architecte Urbaniste de l'État (AUE). Ce concours est organisé conjointement par le ministère de la Culture et le ministère de la Transition écologique et solidaire. Les architectes et urbanistes de l'État constituent un corps technique à caractère interministériel. Ils concourent à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques relatives à l'urbanisme, la construction, l'architecture et le patrimoine, l'habitat et le logement, l'aménagement du territoire et l'environnement. Ils contribuent au développement de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Ils ont vocation à occuper des fonctions de direction, d'encadrement, de conseil, de coordination, de contrôle et d'expertise dans les administrations et les établissements publics de l'État. Forte de ses succès, la préparation de l'ENSA de Paris-La-Villette a permis, à ce jour, à 21 de ses élèves d'intégrer ce corps d'encadrement supérieur de la fonction publique d'État. La formation n'a pas eu lieu en 2019.

Association des AUE :

<http://www.a-aue.fr/aue/corps-aue/presentation>

URBANISME  
TERRITOIRE  
ARCHITECTURE  
SYNTHÈSE  
PATRIMOINE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
PAYSAGENJEUX

**AUE**

PRÉPARATION  
AU CONCOURS  
D'ARCHITECTE-  
URBANISTE  
DE L'ÉTAT 2019

**DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :**  
DU VENDREDI 31 AOÛT AU VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2018

**INFORMATION DES RÉSULTATS : LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018**  
**DÉBUT DE LA PRÉPARATION : SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018**

LES DOCUMENTS D'INSCRIPTION À LA PRÉPARATION DU CONCOURS AUE 2019 SONT À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE DE L'ENSAPLV, RUBRIQUE "ÉTUDES ET SCOLARITÉ..." / FORMATION CONTINUE AUE :  
<http://www.paris-lavillette.archi.fr/index.php?page=formation-continue-AUE>

► **Contacts préparation AUE**  
Marie-Françoise SOTTO : 01 44 65 23 45  
[marie-francoise.sotto@paris-lavillette.fr](mailto:marie-francoise.sotto@paris-lavillette.fr)

ensa paris la villette

## ► L'ACTION INTERNATIONALE

L'ENSAPLV entretient des relations de coopération pédagogique avec une centaine d'écoles et d'universités de 50 pays dans le monde.

L'année 2018-2019 a été caractérisée par :

- le déploiement des programmes d'échanges Erasmus + mobilité internationale de crédit agréés en 2017 et 2018 par la commission européenne permettant de financer l'accueil de 15 étudiants venant de l'École Polytechnique d'architecture et d'Urbanisme d'Alger, de l'Université Centrale du Venezuela, Kyushu University, Meiji University, Universidade Federal do Rio Grande do Sul (UFRGS) et du Collège Universitaire d'Architecture de Dakar. Ces programmes ont permis également de faciliter des mobilités d'enseignement de et vers l'École Polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger, les universités de Tokyo et de Kyushu, le Collège Universitaire d'Architecture de Dakar, Bharati Vidyapeeth's College of Architecture (Mumbai), l'Institut Polytechnique Panafricain de Dakar.

- l'obtention de fonds européens dans le cadre de l'appel à projets 2019 Erasmus + mobilité internationale de crédit qui permettront de poursuivre les échanges d'étudiants et d'enseignants durant les années 2019-2020 et 2020-2021 avec nos partenaires indiens, sénégalais et vénézuéliens.

- une diminution de la mobilité étudiante "études" sortante en 2019-2020 (alors qu'on constatait une progression de la mobilité 2018-2019 par rapport à 2017-2018), correspondant à 37,5 % de la promotion d'étudiants inscrits en M1.

- un doublement des flux de mobilité d'enseignement sortante Erasmus + en 2018-2019 par rapport à l'année 2017-2018 témoignant du dynamisme des coopérations pédagogiques développées avec les partenaires européens de l'établissement.

Par contre, et ce en raison de la situation sanitaire mondiale, la mobilité enseignante sortante 2019-2020 a été divisée par 5.

- 21 actions de coopération de type « workshops » ou « voyages de coopérations » ont été conduites. Les enjeux pédagogiques de ces actions ont permis aux étudiants de se familiariser à des contextes urbains d'exception (territoires andins, quartiers autoproduits, revitalisation de centres anciens, patrimoines industriels, intégrant la spécificité vernaculaire des destinations étudiées) et/ou d'effectuer une analyse comparée des thèmes abordés entre les sites observés à l'étranger et ceux étudiés à Paris (mixité du bâti, transformation urbaine des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup>, mutation des territoires par l'approches de nouvelles mobilités).

### ÉVOLUTION DES PARTENARIATS

À l'initiative de l'Ambassade de France à Caracas, l'ENSAPLV a été invitée en Juin 2018 à participer au Réseau Marcel Roche dont

l'objectif est de maintenir et même développer les échanges universitaires existants entre la France et le Venezuela, en dépit de la situation de crise que connaît actuellement ce pays.

Ce réseau réunit 5 universités vénézuéliennes et 6 établissements d'enseignement supérieur français. Son projet vise à prolonger les partenariats existants et à les renforcer en mettant en place des cours communs et en cherchant à amplifier les mobilités d'enseignants sortants vers le Venezuela en premier lieu, puis d'étudiants.

Une première mission d'un enseignant de l'ENSAPLV a eu lieu en novembre 2017. L'intégration au RMR en 2018 a constitué une nouvelle étape de la coopération existante.

Le développement envisagé s'est concrétisé, d'une part, en étendant le partenariat bilatéral entre l'ENSAPLV et l'Université Centrale du Venezuela à deux autres partenaires, l'Universidad Simón Bolívar (carrera de Arquitectura) et l'Universidad Católica Andrés Bello (Carrera de Sociología) ; et, d'autre part, en construisant le "Curso de Ampliación", cours transversal aux trois partenaires de Caracas intitulé "Aprendiendo del lugar desde una visión interdisciplinaria" traitant de "Las zonas autoproducidas de Caracas", auquel deux enseignants de l'ENSAPLV ont participé en novembre 2018.

Ces deux missions ont aussi été l'occasion de préfigurer le "Curso de Ampliación" 2019 ainsi que de préparer des mobilités d'étudiants vénézuéliens vers l'ENSAPLV afin de permettre aux participants de ce cours de développer à l'ENSAPLV le travail de terrain initié à Caracas, dans un PFE (projet de fin d'études) de semestre 10.

Du côté du partenariat avec le Japon, l'année 2018-2019 a été marquée, en plus des mobilités entrantes et sortantes d'étudiants et d'enseignants, par la mission sur place, en juillet 2019, de Caroline Lecourtois, directrice de l'ENSAPLV.

Lors de ces visites chez les trois partenaires locaux que sont The University of Tokyo, Meiji University et Kyushu University et de la rencontre avec leurs enseignants et services administratifs, les bases d'un ambitieux projet ont été esquissées. Au-delà de la consolidation et du développement du socle, toujours fragile, des mobilités d'étudiants et compte tenu de la difficulté de rendre les enseignants mobiles sur de longues durées, l'idée de la mise en place d'un système d'échange entre laboratoires de recherche (6 à l'ENSAPLV et 5, soit autant que de Graduate School, du côté japonais) est née. Ceci permettrait, d'une part, des échanges entre enseignants-chercheurs sur la base de thème de recherche et d'intérêts communs et, d'autre part, des co-directions, voir des co-tutelles de thèse pour les étudiants de doctorat.

## L'INTERNATIONAL AU CŒUR DE LA PÉDAGOGIE

Les étudiants bénéficient d'au moins deux temps forts d'ouverture à l'international durant leur scolarité. En premier cycle, des activités de type voyages d'études et en second cycle, des ateliers pédagogiques avec des partenaires internationaux. Par ailleurs les étudiants peuvent bénéficier d'une mobilité d'études ou de stages.

La mise en équivalence des programmes entre l'ENSAPLV et ceux des universités partenaires a été intensifiée dès 2017-2018 et renforcée encore en 2018-2019, permettant ainsi d'accroître la mobilité des étudiants.

Grâce aux protocoles de suivi des étudiants en mobilité mis en place par les enseignants encadrant les séminaires, le travail sur le mémoire de Master à l'étranger n'a plus d'impact sur la durée du cursus de l'étudiant.

Par ailleurs, depuis trois ans la mobilité de deux semestres en 2<sup>ème</sup> année du second cycle a été rendue possible par la validation à l'étranger du travail sur le PFE ; une session spécifique de soutenance du PFE étant organisée en septembre à l'ENSAPLV en présence des enseignants de l'université d'accueil ayant accompagné les étudiants concernés.

Le dispositif d'accueil des étudiants étrangers à l'ENSAPLV a été renforcé par la signature d'un partenariat avec le CROUS afin d'assurer le logement à la résidence Argonne proche de l'école de 20 étudiants effectuant un échange à l'ENSAPLV dans le cadre du programme Erasmus + mobilité internationale de crédit.

Par ailleurs, l'accompagnement des étudiants étrangers dans leur apprentissage de la langue française est assuré par des cours intensifs de français et de préparation culturelle organisés en septembre et février préalablement au début de chaque semestre et par des cours extensifs de français intervenant durant chaque semestre.



Mobilité enseignante, Erasmus+ en échange avec l'EPAU  
École polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger

BOURSES	Montant	Étudiants	Montant	Étudiants
	2018/2019		2019/2020*	
Erasmus études	136 612,00€	82	105 568,00 €	63
Erasmus stages	9 891,00€	9	7 430,00 €	5*
Erasmus + mobilité internationale de <b>crédit sortante études</b>	84 627,00 €	10	- €	
Erasmus + mobilité internationale de <b>crédit sortante stages</b>	4 223,00 €	3	- €	
Erasmus + mobilité internationale de <b>crédit entrante études</b>	117 138,00 €	14	127 878,00 €	17
Erasmus + mobilité internationale de <b>crédit entrante stages</b>	1 955,00 €	1	- €	
AMIE CRIF	14 200,00 €	14	14 200 €	10
Mairie de Paris	- €	1	0	
MCC	159 216,00 €	118	76 950,00 €	130*
<b>Total</b>	<b>527 862,00 €</b>		<b>332 026,00 €</b>	
Étudiants n'ayant reçu aucune aide	7%	12	0%	0

\* Données connues en mars 2020, susceptibles d'évoluer.

### En 2018-2019

- ▶ 1115 étudiants en mobilité de courte durée (voyages d'études, voyage de coopération et ateliers internationaux) dont :
  - ▶ Voyage d'études à Barcelone du 22 au 26 février 2019
  - 280 étudiants de L1, 30 enseignants et administratifs
  - ▶ 26 voyages d'études en Europe
  - 458 étudiants, 32 enseignants
- 21 ateliers internationaux ou voyages de coopération dont 11 hors de l'UE
- 377 étudiants, 49 enseignants

Pour en savoir plus concernant les partenariats et la mobilité → suite en page 55

## ► UNITÉS DE RECHERCHE, RECHERCHE ET FORMATIONS

L'ENSAPLV abrite six équipes de recherche, quatre équipes (AHTTEP, LAA, LET et MAACC) évoluent au sein de trois Unités Mixtes de Recherche (UMR) qui sont sous la tutelle du CNRS et du ministère de la Culture (AUSSE 3329, LAVUE 7218 et MAP 3495). L'équipe GERPHAU est labellisée « Équipe d'accueil » (EA n° 7486) de l'ENSAPLV et l'AMP a obtenu en 2019 le label « Unité de recherche (UR) », une reconnaissance attribuée par HESAM Université.

L'architecture, l'urbain, les territoires et le paysage sont investis à partir de la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, l'ergonomie, la géographie, les sciences informatiques, les sciences cognitives et les sciences de la conception : l'ENSAPLV réunit des équipes et des chercheurs de très haute qualité dans tous ces domaines de savoir.

Pour l'année 2019, l'écosystème de recherche de l'ENSAPLV est composé par plus de 120 enseignants/chercheurs (dont 78 titulaires), ingénieurs de recherche et chercheurs associés et 67 doctorants, rattachés aux six unités de recherche de l'établissement. Une dizaine de directeurs scientifiques sont habilités à diriger des recherches -HdR ; les six équipes sont par ailleurs rattachées à quatre écoles doctorales (ED) : l'ED Abbé-Grégoire d'HESAM Université, l'ED 434 de l'Institut de Géographie de Paris, l'ED 31 « Pratiques et théories du sens », de l'université Paris 8 - Vincennes Saint Denis et l'ED 395 « Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent » de l'université Paris Nanterre/Paris X.

Piloté par Rosaly Datchi, le service de la Recherche contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de recherche de l'ENSAPLV. Il travaille en étroite collaboration avec les autres services administratifs de l'établissement pour le suivi des doctorants et des études doctorales, le suivi du personnel rattaché aux activités de recherche et le suivi financier et comptable des contrats de recherche.

En 2019, l'établissement a géré 15 partenariats de recherche soutenus par des financements divers. Le projet « BioMimArchD - construction d'une base de connaissances pour l'architecture biomimétique durable » porté par le MAACC-MAP (François Guéna/ Natasha Chayaamor-Heil) a été lauréat de l'appel à projets « Défi Biomimétisme » de la Mission pour les Initiatives Transverses et Interdisciplinaires du CNRS.

La recherche collaborative s'est vue renforcée en 2019. D'une part, le LAA (responsable scientifique : Alessia de Biase et Ornella Zaza) a obtenu un soutien pour la réalisation du projet "POPSU Territoires dans la ville de Arvieu". Ce projet, est financé par la Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) et le PUCA (Plan d'Urbanisme,

construction, architecture), sous couvert du ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et le Ministère de la culture. D'autre part, l'ENSAPLV participe également au projet coordonné par le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB). Monsieur Jonathan Buter, (AMP) contribue à la réalisation du projet « Développement d'une solution de réhabilitation globale et perspectives de pré-industrialisation ».

Par ailleurs, le ministère de la Culture a alloué un contrat doctoral à Monsieur Hector Docarragal Montero, doctorant rattaché à l'unité de recherche AMP. Sous la direction de M. Yann Nussaume, ses recherches portent sur le "permis d'innover, d'expérimenter, de faire" ou l'imagination performante des architectes face aux réglementations environnementales. La Loi ESSOC et les nouvelles approches expérimentales du projet. Nadya Rouizem Labied, doctorante du laboratoire Ahttep, a été lauréate de la Fondation de la Caisse des dépôts. Sa thèse étudie « Les expérimentations de logements sociaux en terre crue au Maroc dans les années 1960: de la vision des concepteurs à l'appropriation local ». Ce travail est encadré par Christian Pédélahore (équipe AHTTEP).

En outre, l'ENSAPLV développe depuis plusieurs années de nombreux et riches partenariats scientifiques en collaboration avec des acteurs du monde socio-économique. Trois demandes de chaires partenariales ont été déposées dans le cadre de l'appel à projets du ministère de la Culture :

- Expérimenter faire fabriquer & transmettre la preuve par 7 et l'économie circulaire de l'architecture (porté par Antonella Tufano (MAACC-MAP) et Bendicht Weber (LET) )

- "Le logement, demain" (co-coordination par Madame Anne D'Orazio/LET- Yankel Fijalkow du CRH de l'ENSA VS)

- "Nouvelles urbanités face aux risques naturels : des abris ouverts" (porté par Xavier Bonnaud et Eric Daniel-Lacombe (Gerphau) ).

Enfin, le laboratoire LAA (responsable scientifique: Madame Alessia de Biase) a obtenu en 2019 le marché public lancé par la Ville de Pessac « Mission d'étude anthropologique et architecturale de la cité de Frugès de Le Corbusier à Pessac »

6 LABORATOIRES /// 78 CHERCHEURS /// 3 RÉSEAUX THÉMATIQUES



Architecture Histoire Technique Territoire Patrimoine – UMR AUSSER 3329, dirigé par Catherine MAUMI



Architecture, Milieu, Paysage – UMR LAVUE 7218, dirigé par Yann NUSSAUME, Rosa DE MARCO, Olivier JEUDY



Groupe d'Études et de Recherches Philosophie, Architecture, Urbain, EA 7486 dirigé par Xavier BONNAUD



Laboratoire Architecture Anthropologie, UMR LAVUE 7218, dirigé par Alessia de BIASE



Laboratoire Espaces Travail, UMR LAVUE 7218, dirigé par Isabelle GRUDET



Laboratoire de Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception, UMR MAP 3495, dirigé par François GUENA

3 RÉSEAUX THÉMATIQUES DE RECHERCHE

HÉBERGÉS PAR L'ENSAPLV SOUS TUTELLE

DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

**LE LIEU, Réseau Logiques Identités Espace Urbanité**

[www.reseau-lieu.archi.fr](http://www.reseau-lieu.archi.fr)

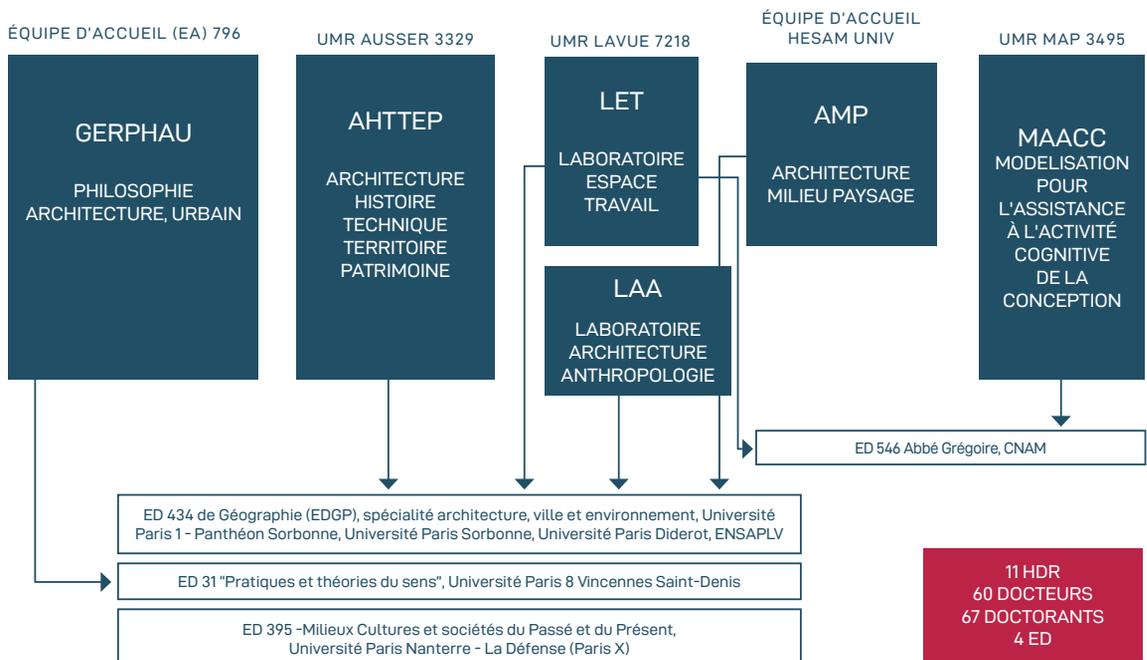
**PHILAU, Réseau scientifique thématique, Philosophie Architecture, Urbain**

[www.philau.archi.fr](http://www.philau.archi.fr)

**LE RAMAU, Réseau Activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme**

[www.ramau.archi.fr](http://www.ramau.archi.fr)

RECHERCHE ARCHITECTURALE ANCRÉE AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



## ► VIE ÉTUDIANTE DES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS FORTEMENT INVESTIS DANS LA VIE DE L'ÉCOLE



Les représentants étudiants ont bataillé, cette année encore, pour obtenir de la visibilité auprès des étudiants et une plus grande légitimité dans les instances dont ils sont membres. Leur présence dans l'école s'est principalement traduite par l'organisation et l'animation d'Assemblées Générales mensuelles, destinées à recueillir les doléances des étudiants et à les informer des sujets en cours de débat dans les instances.

### ▲ La Villette Étudiante : des pôles redynamisés

La vie étudiante à l'ENSAPLV est fortement animée, en particulier par l'association la Villette Étudiante et ses 8 pôles (le bureau des arts, la coopérative, la K'fet, la Vill'verte, l'Asso 6, Archivoile, La Villette Danse, La Villette Sportive), qui proposent différentes activités et événements aux étudiants.

### ▲ Le « Bureau des Arts »

Relancé en 2019 par deux étudiants en Master, le projet du « Bureau des Arts » est d'organiser, toutes les cinq ou six semaines, une exposition sur les travaux des étudiants, portant sur le rendu de cours.

### ▲ La Vill'verte

Le pôle de végétalisation de la LVE, « la Vill'verte », a été créé en décembre 2019.

Ce pôle a pour but de planter des arbres dans la cour, de créer des bacs pour des plantes le long des murs voisins à la K'fet et de créer un espace vert et de détente vers l'hôtel à sieste.

Ce pôle va aussi reprendre le pôle « la Villette Recycle » de l'école, en aidant les autres pôles à restreindre le gaspillage, en créant un compost et un bac de tri pour les chutes de maquettes.

### ▲ La Villette Sportive

En 2019, la LVS a proposé deux nouveaux sports. Aux sports déjà présents l'année dernière tels que le Basketball, le Football, le Handball, le Rugby ou encore le Course à pied s'ajoutent deux nouvelles disciplines : le Cross Fit et le « Pôle Pompom ».

La seconde activité est née lors des Archipiades 4 (2019) et de la performance de clôture de l'événement. Certains étudiants de l'ENSAPLV ont souhaité organiser un spectacle propre à l'école, en partenariat avec La Villette Danse.

Comme chaque année, deux grands événements sportifs se sont déroulés : Archiglisse et Archipiades.

En 2019, la FSEA (Fédération Sportive des Écoles d'Architecture) a repris l'organisation de l'Archiglisse, qui a eu lieu pendant l'Intersemestre. Une forte participation des étudiants de l'ENSAPLV a été constatée.

Le second événement important de l'année 2019 fut « Archipiades 4 », qui s'est déroulé du 19 au 22 avril, et où la Villette est arrivée 4<sup>ème</sup>, ce qui a fortement valorisé ce tournoi sportif auprès des étudiants de l'école.





### ▲ La CVEC : le financement de nouvelles activités pour les étudiants

En 2019, la loi « Orientation et Réussite des Étudiants » a instauré une nouvelle Contribution de vie étudiante et de campus d'un montant de 91 euros, due à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 par tous les étudiants. Cette contribution est obligatoire et vise à améliorer leur accueil et leur accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif.

La Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) a permis la mise en place de différentes actions, pour améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants, avec notamment des ateliers de prévention des conduites addictives et des ateliers de gestion du stress. Le développement de la pratique sportive est par ailleurs facilité via cette contribution – avec la location d'un équipement sportif.

### RESOME (Programme étudiant(e)s invité(e)s) : des étudiants mobilisés pour l'accueil d'étudiants exilés au sein de nos cursus de formations

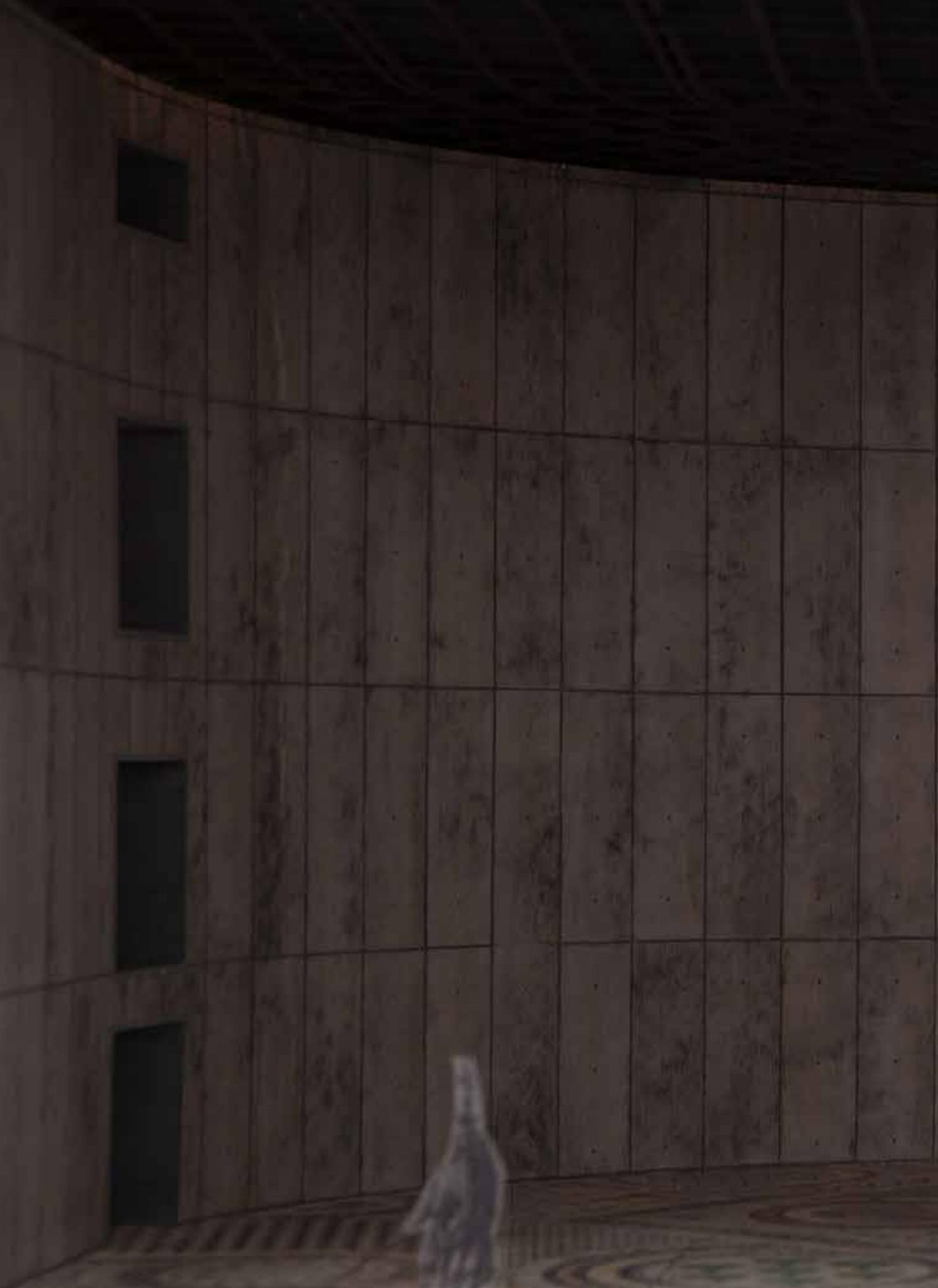
Des étudiants de l'ENSAPLV ont par ailleurs en 2017 créé une antenne de R-E-S-O-M-E (réseau études supérieures et orientation des migrants et exilés), collectif d'étudiants, de professeurs, et d'associations œuvrant aux côtés des réfugiés pour favoriser leur accès à l'enseignement supérieur.

Suite à la convention établie entre l'association et l'établissement, l'école s'engage à accueillir jusqu'à 5 migrants et exilés souhaitant entreprendre ou ayant débuté une formation dans le domaine de l'architecture, de la construction voire du design. Un entretien de sélection est mis en place par un jury de l'équipe Resome ENSAPLV. Ce système d'intégration consiste en une année de transition pour les migrants sélectionnés et l'obtention d'un statut « étudiant invité » au sein de l'école. Suivant leurs besoins et leur situation, ils ont accès au cours qu'ils souhaitent suivre et passent les examens. Dès l'obtention d'un statut juridique légal, l'école s'engage à faciliter leur admission dans le cursus classique. Les étudiants de l'équipe de l'association les aident dans leur inscription dans les cours de projet et les soutiennent dans les matières qu'ils souhaitent suivre.

Une étudiante a intégré l'école par ce biais en septembre 2019.

Un travail de refonte de la convention de ce programme qui a eu lieu en 2019 est en cours de finalisation. Nous participons ainsi, à notre échelle, à la diffusion d'une culture architecturale.







# CULTURE & OUVERTURE / VALORISATION & COMMUNICATION

Cette quatrième partie porte sur les politiques de l'établissement en matière de valorisation de ses productions, de développement de ses relations partenariales, d'actions internationales et de diffusion de la culture.

## ► COMMUNICATION & VALORISATION

Le service communication et la mission supports d'information et de valorisation ont pour mission de valoriser l'image et les performances de l'ENSAPLV et de fédérer les collaborateurs de l'établissement autour d'objectifs clairs et mobilisateurs.



exposition "Chaise pas chair".

### ▲ Journée Portes Ouvertes



Elle s'est tenue le 2 février 2019 et a attiré près de 2600 visiteurs.

Cette journée a été organisée à la suite des rendus du premier semestre mobilisant enseignants, personnels administratifs et étudiants.

Au cours de la journée, cinq réunions d'informations ont permis de présenter l'organisation des études d'architecture et le double diplôme Architecte-ingénieur / Ingénieur architecte.

### ▲ Séminaire Inter-Écoles

Ce réseau organise chaque année une réunion sur deux jours qui se tient dans une ENSA différente. Le séminaire annuel

du réseau des communicants des Ensa s'est réuni les 11 et 12 juillet 2019 à Clermont-Ferrand.

Ce rendez-vous, accueilli chaque année dans une Ensa différente, permet aux services communication d'échanger, de travailler en transversalité et d'optimiser les « bonnes pratiques » tant dans l'activité quotidienne que durant les temps forts.

L'ensemble du réseau a pu échanger avec Karine Gourlaouen, adjointe au chef du bureau des enseignements, à la Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture, sur les relations entre le ministère et les services communication des ENSA.

Ces journées ont également été l'occasion de visiter Clermont-Ferrand et en particulier le chantier de la nouvelle Scène nationale de Clermont-Ferrand réalisée par Eduardo Souto de Moura, en association avec le cabinet d'architectes clermontois Bruhat-Bouchaudy.

Ce séminaire a permis d'affirmer le rôle d'un service de Communication à l'intérieur de son école, de son identité et de son projet pédagogique. Le modérateur du réseau a été renouvelé. Il s'agit de Laure Buisson de l'Ensa de Saint-Etienne. Le réseau a de beaux jours devant lui, la richesse des échanges témoignent de la vitalité, de la créativité et de l'engagement des services de la communication dans les écoles. L'ENSA de Lille devrait accueillir le séminaire 2020.



Exposition "Arbre"

### ▲ Participations

Le service a participé à :

- La journée de la formation de l'architecte organisée par la Maison de l'architecture à Paris en mars, regroupant toutes les écoles d'architecture parisiennes.
- La journée nationale de l'architecture avec le concert du chœur des hommes de l'école.
- Aux journées d'informations dans des lycées et aux Salons de l'étudiant.
- Aux réunions des chargés de communication de la Comue Hesam.
- l'Accueil de l'UNEAP (Union Nationale des Étudiants en Architecture et Paysage).
- Les événements des 50 ans (participation au COPIL, éditions de supports de communication pour valoriser cet anniversaire)
- La conception de tous les supports de communication de l'offre pédagogique de l'école.

### ▲ Site Internet

Le nombre de visites du site internet par mois oscille entre 2500 et 5000 visiteurs, particulièrement durant les mois de février, juin-juillet et septembre. Le nombre de pages consultées et le nombre de visites reste stable.

Les demandes d'informations sur l'école, les préinscriptions et le Master, ainsi que le portail Taïga sont les rubriques les plus consultées. La page d'accueil a été modifiée et la recherche d'informations a été rendue plus claire.

L'ENSAPLV a entamé en 2019, un travail de recensement de sa présence sur les réseaux sociaux qui sera poursuivi en 2020 dans l'objectif d'accroître sa visibilité.

L'école souhaite, à court terme, refondre son site web pour une solution qui réponde mieux à ses objectifs tant en matière d'image que de valorisation de l'école et de ses formations.

## ► EXPOSITIONS & ÉVÉNEMENTS

2019 a été une année particulièrement riche, 14 expositions ont été présentées dans la salle d'exposition de l'ENSAPLV dont 5 dans le cadre des manifestations organisées pour fêter les 50 ans de notre école.

► **Du 31 janvier au 15 février**  
*Travaux des étudiants de Master 1 du cours «Identification d'un paysage urbain contemporain»*

Chaque année, pendant une semaine et au moment des portes ouvertes, Edouard Ropars et Sacha Discors, enseignants TPCAU, invitent leurs étudiants une semaine à présenter leurs travaux du premier semestre.

► **Du 4 au 22 mars**  
*Espaces sculptures:*

**Attentions, ruses et détours**  
L'exposition présente des manières d'activer l'espace avec humour et détournement, des «manières de faire» ou de «faire avec» pour le dire avec Michel de Certeau, Les ruses sont créatrices de valeurs formelles et font surgir des possibilités spatiales. Sous la direction de Roula Matar-Perret, enseignante, avec les artistes Bastien Gachet, Eric Hattan, Antoine Nessi et Evita Vasiljeva.

► **Du 2 au 19 avril (50 ans)**  
*De l'œuvre au lieu : la quête d'Hamlet*



L'ENSA de Paris-La-Villette a été la première école d'architecture à intégrer l'enseignement de la scénographie grâce à Jacques Bosson. Lancé à l'occasion du cinquantenaire de l'ENSA Paris-La-Villette et de la présence française à la Quadriennale de Prague,

l'exposition « de l'œuvre au lieu » retrace les liens qui se sont tissés, par rapprochements ou ruptures, entre scénographie et enseignement. Sous la direction de Mahtab Mazlouman, enseignante, l'exposition a été conçue, scénographiée et réalisée par les étudiants du Master de «Scénographie et architecture »

► **Du 14 au 17 mai**  
*Atelier "Hors le murs Sabart"*

En collaboration avec la fédération des Parcs Naturels Régionaux, les étudiants de Laetitia Lesage et Catherine Zaharia, enseignantes VT (géographie et paysage) associés aux étudiants de Sciences-Po Toulouse ont travaillé sur la commune de Sabarat (Ariège). Associer archis et futurs décideurs dans le contexte de leurs études pour que la dimension spatiale de l'aménagement du territoire leur soit connue, réfléchir à la question de la revitalisation d'un centre-bourg rural, proposer une réflexion dans un temps très court puisqu'il s'agissait de s'installer une semaine hors-les-murs de l'école, au sein même du centre-bourg, tels étaient les objectifs de ce workshop dont les résultats ont fait l'objet de cette exposition.

► **Du 20 au 29 mai**  
*Le Bauhaus en héritage*

Jakob Gautel, artiste plasticien né en 1965 à Karlsruhe (Allemagne), est enseignant à l'ENSAPLV. Depuis 2012, il travaille sur les traces de son héritage personnel du Bauhaus, sa grand-mère maternelle Corona Krause (1906-1948), tisserande, designer textile et styliste, et son grand-père paternel

Hermann (Sven) Gautel (1905-1945), designer de lampes et de meubles, architecte intérieur, ont tous les deux étudié au Bauhaus, à Weimar et à Dessau.

Des dossiers de travaux (cours de Klee, Moholy-Nagy etc.), des dessins, photos de meubles, textiles, vêtements et objets nous sont parvenus et font l'objet de cette exposition. Mais que nous disent ces documents et objets ? Que pouvons-nous savoir sur quelqu'un qui n'est plus là, à travers de ce qu'il laisse derrière ? Et comment peut-on établir un contact avec le passé, à travers des objets, des documents et photos ? Telles sont les questions abordées par Jakob Gautel dans la conférence-projection avec Marc Bédarida, le jeudi 23 mai

► **Du 3 au 9 juin**  
*De la perception à la compréhension du paysage: réflexions sur la forêt urbaine. Waldlabor (Cologne)*

Exposition des travaux des étudiants en Master sous la direction de Catherine Szanto et Yann Nussaume enseignants TPCAU. Participation au Workshop international organisé par Lehrstuhl für Landschaftsarchitektur RWTH Aachen Waldlabor (Cologne). L'atelier, organisé par l'université RWTH d'Aix-la-Chapelle, s'est tenu à Cologne, en conjonction avec la conférence annuelle du Forum Européen pour la Sylviculture Urbaine. Il s'est déroulé au Waldlabor (Laboratoire forestier), parcelle expérimentale intégrée dans la ceinture verte historique de la ville, qui cherche à explorer les possibilités de

mise en œuvre d'une forêt aménagée dans le contexte du changement climatique.

► **Du 12 au 22 juin**  
*Bois comme c'est beau*

Clément Bagot, enseignant ATR a proposé aux étudiants en Licence 3 de concevoir et réaliser un mobilier en bois de type sculptural issu de branches d'arbres de divers diamètres et catégories. Le bois a été fourni par les services techniques du bois de Vincennes que le projet intéressait. Cette exposition présente le travail de recherche expérimental ou un équilibre entre imaginaire et fonctionnalité devait être trouvé, des meubles/sculptures en quelque sorte.

► **Du 26 juin au 2 juillet**  
*Chaise pas cher*

Martin Veith et Eric Vaiedelich, enseignants, présentent le travail de leurs étudiants de Licence 1. Tout d'abord une recherche à partir de chaises de designers, puis une construction personnelle au 1/2.

► **Du 23 au 28 septembre**  
*La maquette pour concevoir*  
Jacques Bergna et Alain Raynaud, enseignants maquette et Marc Fayolle de Mans, responsable de l'atelier maquette présentent les travaux de leurs étudiants de Master 1.

► **Du 16 au 26 octobre**  
*(50 ans) Choros, le son dans l'espace*



Le chœur d'Hommes de La Villette composé d'architectes et étudiants formés à l'ENSA Paris-La-Villette fête le 1/10 de l'anniversaire de leur école.

A mi-chemin entre l'espace et le son, l'exposition proposée parle du rapport expérimental du corps à la musique, de la musique au lieu.

En grec, XOPOS (chóros), c'est l'espace, le lieu, un homonyme presque parfait de XOPOS (chorós), le groupe qui raconte l'action dans la tradition du théâtre grec.

En français aussi, le chœur signifie tant l'espace (le chœur d'une église) que le groupe (les choristes)

Le chœur est le lieu d'où vient le son, l'espace que forment les corps des chanteurs.

#### ► Du 4 au 23 novembre

##### **Fernand Pouillon, d'une rive à l'autre**

L'exposition consacrée à Fernand Pouillon, s'attache à démontrer la relation qui préside à toute son œuvre entre architecture, ville et paysage. Il s'agit de re-situer le travail de Pouillon et sa figure dans la culture architecturale française depuis 1945. De l'époque de la reconstruction à celle des zones à urbaniser en priorité en passant par la transformation de quartiers entiers de ville. Les réalisations sélectionnées et exposées constituent un corpus exemplaire apte à servir de repère pour tout cas d'élaboration actuel d'un projet urbain et des habitations qui les constituent.

L'exposition est duale, puisqu'elle associe une rétrospective venant d'Italie couvrant la période 1948-1968, à caractère plus didactique et le travail de deux photographes Stéphane Couturier et

Léo Fabrizio qui travaillent de longue date sur les architectures de Fernand Pouillon.

Exposition organisée par Marc Bédarida, ancien enseignant et ancien responsable des éditions de La Villette,

#### ► Du 25 novembre au 6 décembre

##### **Occuper les trottoirs**

Chaque année la salle d'exposition accueille le service des relations internationales en exposant une sélection de photographies faites par les étudiants partis en voyage d'étude à l'étranger. Les étudiants désirant partir à leur tour peuvent venir voir cette exposition et consulter les documents concernant les universités partenaires et rencontrer les enseignants qui travaillent avec ces universités partenaires.

Exposition sous la direction d'Inès Da Silva, responsable des relations internationales et Chimène Denneulin, enseignante ATR.

#### ► (50 ans) Du 25 novembre au 8 décembre

##### **Exposer les archives, les années 1968-1970**



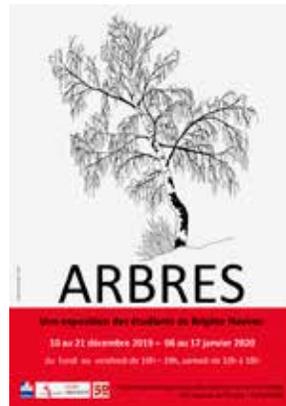
Exposer les Archives, c'est les mettre à la lumière, les partager, comprendre leur valeur, les relire au regard des expériences actuelles.

On découvre, à partir de documents conservés à l'ENSAPLV quelques archives rares qui expliquent l'origine de la constitution des écoles d'architecture et les modalités de l'enseignement.

Pour ce volet initial d'EXPOSER LES ARCHIVES, le propos se focalise sur les premières années d'UP6, entre 1968 et 1970, au moment où les écoles d'architecture se transforment et proposent une nouvelle pédagogie de l'enseignement de l'architecture. Une autre partie de l'exposition s'appuie sur les archives photographiques de Norbert Chautard, enseignant de l'ENSAPLV dans les années 1970. Exposition organisée par Pauline Vachon, enseignante ATR et Hervé Jézéquel, responsable du Pôle Image.

#### ► (50 ans) Du 6 décembre au 17 janvier

##### **Arbres**



Brigitte Naviner, enseignante, propose une découverte de l'arbre, des arbres dans la ville, à travers les travaux des étudiants en master 1 et 2 : "Portraits d'arbres", "Couleurs d'automne", "Métamorphoses", "Des arbres

dans ma ville".

L'exposition ARBRES est aussi l'occasion de découvrir le projet de « l'Arbre des 50 ans » : Comme on plante un arbre pour célébrer la paix et la liberté, ou pour marquer une naissance, une rencontre, un engagement, nous proposons de planter un arbre pour célébrer les 50 ans de l'école.

Ce geste est une manière de célébrer symboliquement la place que l'école a toujours donnée dans ses enseignements aux questions liées à l'écologie, à l'environnement, au paysage.

#### Sous l'atrium de l'école:

##### **Du 11 au 19 Avril**

##### **«R-évolutions»**

Une exposition collective réalisée par l'association Vision Oblique et les étudiants de l'ENSA-Paris la Villette. Une interprétation libre du thème de la révolution, par les étudiants derrière leur caméra.

#### Avril

Analyse de maisons remarquables :

Présentation du travail des étudiants de Licence 1 sous la direction d'Anne Boyadjian et Justine Lipski

#### Du 7 au 21 octobre

##### **Ipséité**

HESAM Université propose de partir à la découverte de profils atypiques issus des filières Sciences Humaines et Sociales et Arts, Lettres et Langues.

Et dans le cadre des 50 ans et dans toute l'école 3 séries d'accrochage d'archives photographiques de l'ENSAPLV. Exposition réalisée par Pauline Vachon, enseignante ATR et Agathe Person, étudiante.



Superaarchitecture  
le futur de l'architecture 1950-1970  
Dominique Rouillard

Reconstruire la France  
L'aventure du béton désarmé 1940-1955  
Yvan Delamontey

Le Village 1910-1930  
Le lever de la ville moderne  
Jean Castex

La Ville Française  
Formes et structures de la ville contemporaine  
Dany Mangin

Architecture depuis 1945

Christophe Ysac, Utopie ou le mythe de la ville-nature américaine

Le logement social en France

Les origines du logement social en France

Le logement social en France et les politiques de logement social

L'Architecture à l'épreuve

L'Éros et l'Architecture

L'Épave et l'Architecture

Leçon d'Étude

L'Apprentissage de l'Étude

TROIS ÉTUDES DE CAS  
TROIS ÉTUDES DE CAS - PLANCHES  
LE Dessin d'Architecture, composer

Jacques Fredet  
Jacques Fredet  
Jacques Fredet



## ► LES ÉDITIONS DE LA VILLETTE

Créées en 1980, les Éditions de la Villette offrent au monde universitaire et professionnel des ouvrages fondamentaux sur l'architecture, la ville et le paysage, qui abordent ces arts de l'espace sous des angles tour à tour culturel, historique, social, technique ou esthétique.

Fort de son ancrage institutionnel qui lui offre les moyens de mener une politique éditoriale ambitieuse, rigoureuse et indépendante des logiques marchandes, ce dynamique département de l'ENSAPLV constitue un outil précieux de la production de la culture architecturale contemporaine et de sa diffusion nationale et internationale auprès d'un large public de spécialistes et d'amateurs.

La politique éditoriale se concentre autour de trois axes : les ouvrages à vocation didactique (manuels, anthologies, synthèses), les essais (courts ou longs) traitant des problématiques spatiales du monde contemporain et les rééditions et/ou traductions de textes fondamentaux ayant marqué la discipline aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle. Depuis la création, environ 200 ouvrages ont été publiés, une centaine de titres sont inscrits au catalogue.

L'année 2019 a vu le départ à la retraite de Marc Bédarida, son directeur depuis 1998. Avec une centaine d'ouvrages publiés dont la moitié en coédition, son bilan à la tête des Éditions est remarquable. Tout en les enracinant institutionnellement au cœur de l'établissement public de l'ENSAPLV, il a su les professionnaliser, en développer les partenariats et de nouvelles collections qui rencontrent la reconnaissance du milieu (notamment les collections « SC » et « Textes fondamentaux modernes »). Il a imposé les Éditions de la Villette comme un acteur majeur de l'édition francophone dans le domaine de l'architecture, de la ville et du paysage, l'un des rares à s'y consacrer exclusivement. Le 1<sup>er</sup> octobre 2019, il a été remplacé par Pierre Chabard, architecte, historien et critique d'architecture, maître de conférences en HCA à l'ENSAPLV et ancien co-directeur de la revue *Criticat* (2007-2018).

En fin d'année, l'équipe des Éditions s'est également élargie avec le recrutement à temps partiel d'un comptable privé, spécialisé dans le domaine des éditions pour en assurer la comptabilité.

Avec environ 3700 ouvrages vendus en librairie et 260 à l'ENSAPLV, les ventes sont restées, comme depuis le début de la décennie, relativement stables du fait de la mauvaise conjoncture du marché du livre. Les Éditions de la Villette ont souffert de cette situation. Renouvelé cette année pour une durée de deux ans, l'accord avec notre diffuseur/distributeur Interforum, l'un des plus importants en France, garantit aux publications des Éditions de La Villette d'être présentes dans quelques 500 points de vente en France et à l'étranger. Les ventes sur Internet (via Amazon, Fnac.com, Decitre, etc.) se sont beaucoup développées. La diffusion à l'étranger représente un peu moins de 10% des ventes.



Le Corbusier et les arts dits "primitifs"  
Fondation Le Corbusier

Eros et l'architecture  
Frédéric Allamel

Pentes, reliefs, versants  
Les Cahiers de l'École de Blois, n°17

2019 fut particulièrement faste pour les Éditions de la Villette. Les six derniers volumes de l'ouvrage de Jacques Fredet, *Architecture : mettre en forme et composer* sont sortis, complétant les sept volumes déjà parus en 2018. La collection "Penser l'Espace" s'est vue abondée de 4 nouveaux titres sur des sujets aussi divers que la critique, les livres d'architectes, l'érotisme de l'architecture ou les rapports que celle-ci entretient avec la géométrie. Les divers partenariats des Éditions de la Villette furent également féconds avec la publication de trois nouveaux volumes respectivement avec la Fondation Le Corbusier, l'École de la nature et du paysage de Blois et le réseau RAMAU.

Production 2019 :

Collection "Penser l'Espace" :

Boudon (Philippe), *Entre géométrie et architecture*  
Jannièr (Hélène), *Critique et architecture : un état des lieux contemporain*  
Allamel (Frédéric), *Eros et l'architecture*  
Rubio (Emmanuel), Tsiomis (Yannis) (dir.), *L'Architecte à la plume*

Collection "Rencontres de la Fondation Le Corbusier"

Mengin (Christine) (dir.), *Le Corbusier et les arts dits "primitifs"*

Hors collection :

Fredet (Jacques), *Architecture : mettre en forme et composer*.

Vol. 8 : "Le concept d'espace. Manières d'élaborer une forme"

Vol. 9 : "Le concept d'espace. Manières d'élaborer une forme (planches)"

Vol. 10 : "Vues et lumières. Parcours spatio-temporels"

Vol. 11 : "Vues et lumières. Parcours spatio-temporels (planches)"

Vol. 12 : "Continuum spatial. Perspective inversée"

Vol. 13 : "Continuum spatial. Perspective inversée (planches)"

Réimpression :

Giedion (Sigfried), *Construire en France, construire en fer, construire en béton*

Reuves :

Les Cahiers de l'École de Blois, n°17, *Pentes, reliefs, versants*, Gaudin Olivier, (dir.)

Cahiers Ramau, n°10, *RAMAU, vingt ans de recherches. Sur la fabrication de la ville*, Véronique Biau, Patrice Godier (dir.)

## ► ENSAPLV / HESAM UNIVERSITÉ

L'ENSAPLV est, depuis 2015, membre fondateur d'Hesam Université. Dans ce cadre, elle participe activement à l'ensemble des projets de sa Comue.

Diverses activités d'HESAM Université ont également rythmé la vie de l'ENSAPLV en 2019.

Cette année a été celle du lancement de la construction des nouveaux cursus universitaires de type bac+1 et bac+3 pour lesquels HESAM université a été lauréate dans le cadre des financements du Plan d'Investissement d'Avenir n° 3 (PIA 3). Ce projet de construction de nouvelles formations destinées aux bacheliers professionnels, se déploiera sur 10 ans en vue de développer des compétences inédites pour de futurs métiers adaptés aux besoins différenciés des territoires.

Elle a également été l'année du lancement d'un travail de construction de nouveaux MOOC dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet lauréat de FUN MOOC auquel appartient HESAM Université. Ces MOOC visent à instruire les bacheliers quant à divers métiers en vue de faciliter leur orientation. Au sein de ce projet, l'ENSAPLV a la responsabilité de la création d'un bouquet de MOOC portant sur les métiers de l'architecture.

En vue de poursuivre son développement, HESAM Université s'est mobilisée pour répondre à un nouvel appel d'offres du PIA 3 concernant la création d'Écoles Universitaires de Recherche (EUR). Les équipes de recherche de l'ENSAPLV ont été particulièrement sollicitées pour la création de trois EUR différentes, dont une pilotée par le LAA et le LET, sur les enjeux des cycles de vie et du réemploi. Un programme CYCLE a ainsi été rédigé comme un potentiel de convergences de problématiques de recherche de la communauté des chercheurs d'HESAM Université. Malheureusement, aucune des EUR proposées n'a été retenue par le comité de sélection.

L'activité d'HESAM Université a par ailleurs été marquée par sa participation à la réponse à l'appel d'offres Territoire d'innovation et de Grande Ambition, pilotée par la région Île-de-France. Ce projet, lauréat, porte sur l'habitat du futur et les nouveaux modes d'habiter le territoire.

Par ailleurs, l'ENSAPLV a participé, comme chacun des membres fondateurs d'HESAM, à la rédaction du contrat de site de la comUE qui fut finalisé durant le dernier trimestre 2019 ainsi qu'à celle du projet immobilier d'HESAM, qui fut déposé en octobre 2019, en réponse à l'appel à projets immobiliers, lancé dans le cadre du futur Contrat de Plan Etat Région 2021-2027.

D'un point de vue pédagogique, le travail de construction du collège doctoral d'HESAM université s'est poursuivi en vue de permettre à tous les enseignants-chercheurs de l'ENSAPLV d'y être inscrits.

Il reste encore à être finalisé par la création de nouvelles mentions. Par ailleurs, le Diplôme Propre aux Écoles d'Architecture (DPEA) "recherches en architecture" est devenu un "post-master international recherches en architecture" d'HESAM université. Enfin, cette année s'est achevée avec les élections du nouveau CA d'HESAM et le lancement de la procédure de candidatures de son futur président. Rosa de Marco, Catherine Maumi et Michel Hoessler ont été élus ainsi que Miguel Madrid-Vertel. Anne D'Orazio a été nommée représentante de notre établissement et Marion Simon-Cloarec qui est membre de notre CA, l'a été également.

### Membres d'HESAM Université

- Arts et Métiers (ENSAM)
- CESI
- Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
- Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
- École Boule
- École Duperré
- École Estienne
- École du Louvre
- École nationale supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Art (ENSAAMA)
- École nationale supérieure d'architecture Paris-La Villette (ENSAPLV)
- École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI-Les Ateliers)
- Institut Français de la Mode
- Institut national du patrimoine (INP)
- SKEMA Business School

### Affiliés

- Centre de formation des journalistes (CFJ)
- Fondation Nationale Entreprise et Performance (FNEP)
- France Clusters
- Les Compagnons du Devoir et du Tour de France







Metropole

BAR VARASU

P

山

山

山

山

山

山

山

山

山

山

山

山

山

山

山

山

山

山

山

山

# ▶ PARTENARIATS INTERNATIONAUX / MOBILITÉS

L'ENSAPLV privilégie le développement des relations internationales à travers celui de la mobilité enseignante, administrative et étudiante. La mise en équivalence des programmes entre l'ENSAPLV et ceux des universités partenaires a été intensifiée en 2017-2018, permettant ainsi d'accroître la mobilité des étudiants.

MOBILITÉ ENSEIGNANTE ERASMUS SORTANTE 2018/2019*		
Pays	Nombres enseignants	Jours
Belgique <sup>(2)</sup>	1	2
Bulgarie	7	26
Espagne	8	43
Finlande	2	8
Grèce	1	4
Hongrie	1	2
Italie	12	69
Pays-Bas	1	4
Portugal	2	12
Rép. Tchèque	2	4
Roumanie	2	6
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>180</b>

MOBILITÉ ENSEIGNANTE ERASMUS ENTRANTE 2018/2019		
Pays	Enseignants	Jours
Allemagne	1	2
Bulgarie	2	10
Espagne	5	29
Grèce	1	2
Italie	2	9
Pays-Bas	1	3
Roumanie	2	9
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>64</b>

\* Financement Erasmus 2018-19 : 33904€

(1) Accueil professionnel invité, mobilité entrante financée.

(2) Accueil professionnel invité, dont 1 professionnel invité, mobilité entrante financée.

MOBILITÉ ENSEIGNANTE ERASMUS + SORTANTE Mobilité internationale de crédit 2018/2019*		
Pays	Enseignants	Jours
Algérie	1	5
Japon	4	20
Sénégal	4	25
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>50</b>

\* Financement 2018-20 (sur 2 ans) : 16995 €

MOBILITÉ ENSEIGNANTE ERASMUS + ENTRANTE Mobilité internationale de crédit 2018/2019*		
Pays	Enseignants	Jours
Algérie	1	11
Inde	1	18
Sénégal	2	12
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>41</b>

\* Financement 2016-18 (sur 2 ans) : 9295 €

MOBILITÉ FORMATION ERASMUS + FLUX SORTANTS 2018/2019*		
Pays	Agents	Jours formation
Espagne	1	5
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>5</b>

\* Financement 2018-19 : 1017€

MOBILITÉ FORMATION ERASMUS FLUX ENTRANTS 2018/2019*		
Pays	Agents	Jours formation
Portugal	2	10
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>10</b>

\* Financement 2016-18 (sur 2 ans) : 3210€

MOBILITÉ INTERNATIONALE DE CRÉDIT FLUX ENTRANTS 2018/2019		
Pays	Agents	Jours formation
Algérie	1	5

\* Financement (sur 2 ans): 1235€

MOBILITÉ INTERNATIONALE DE CRÉDIT FLUX SORTANTS 2018/2019		
Pays	Agents	Jours formation
Japon	2	10

\* Financement (sur 2 ans): 3840€

## LA MOBILITÉ LONGUE DURÉE ÉTUDIANTE (cf. cartes du monde ci-après)

La mobilité sortante études 2018-2019 connaît une augmentation de 17 % liée notamment à une reprise des échanges avec l'Espagne et l'Italie, et à la signature de nouveaux accords de partenariats latino-américains. Cette augmentation se poursuit en 2018-2019.

► ÉCHANGES ERASMUS  
(études uniquement)

**ES** : Étudiants sortants  
**EE** : Étudiants entrants

**ES** 2018/19 = 91 (54% d'un total de 167)  
**EE** 2018/19 = 68 (50% d'un total de 136)  
**ES** 2019/20 = 62 (44% d'un total de 142)  
**EE** 2019/20 = 67 (46% d'un total de 147)

**PORTUGAL**

**ES** 2018/19 = 6  
**EE** 2018/19 = 2  
**ES** 2019/20 = 3  
**EE** 2019/20 = 1

**ESPAGNE**

**ES** 2018/19 = 13  
**EE** 2018/19 = 9  
**ES** 2019/20 = 15  
**EE** 2019/20 = 10

**BELGIQUE**

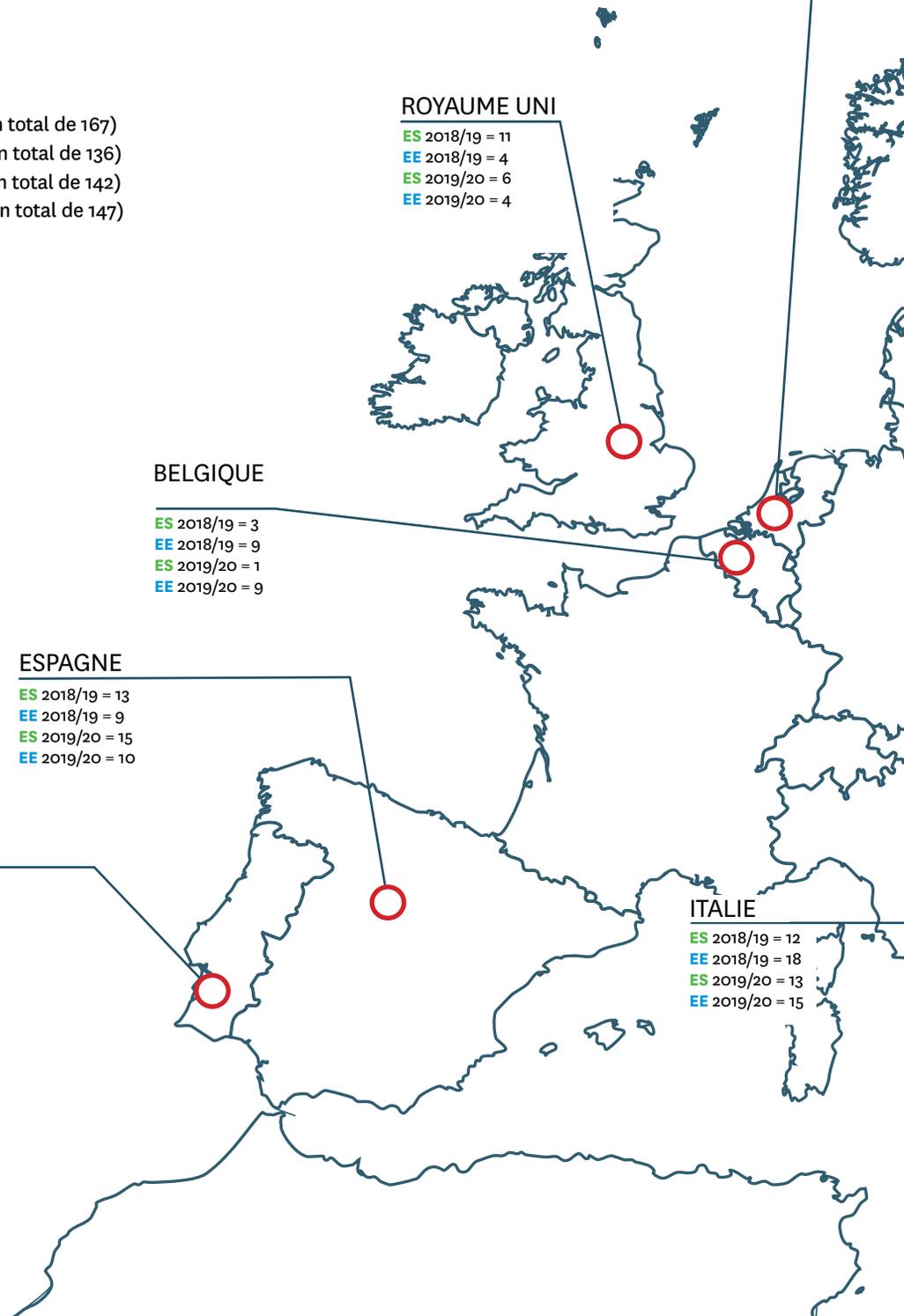
**ES** 2018/19 = 3  
**EE** 2018/19 = 9  
**ES** 2019/20 = 1  
**EE** 2019/20 = 9

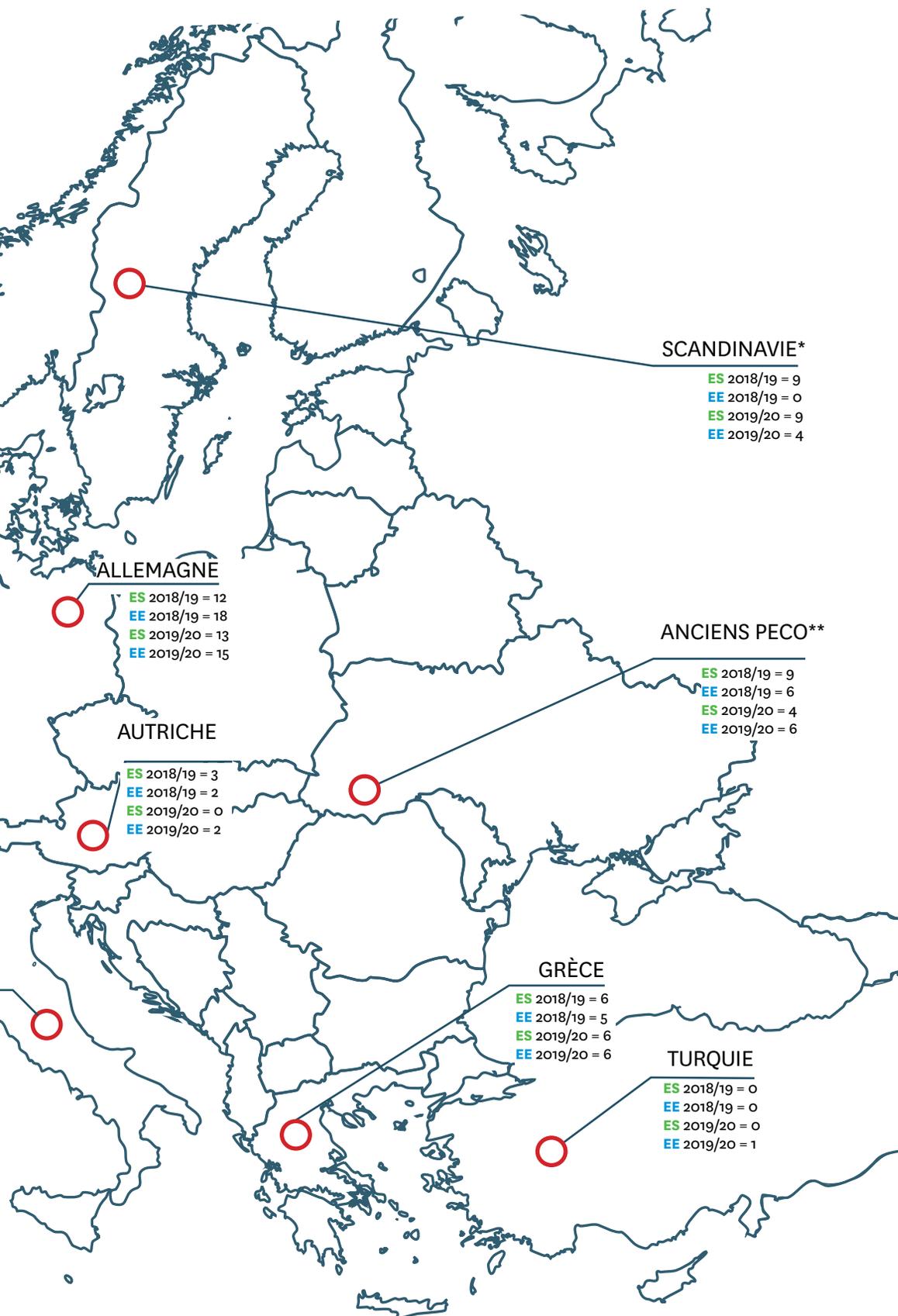
**ROYAUME UNI**

**ES** 2018/19 = 11  
**EE** 2018/19 = 4  
**ES** 2019/20 = 6  
**EE** 2019/20 = 4

**PAYS-BAS**

**ES** 2018/19 = 1  
**EE** 2018/19 = 0  
**ES** 2019/20 = 1  
**EE** 2019/20 = 0





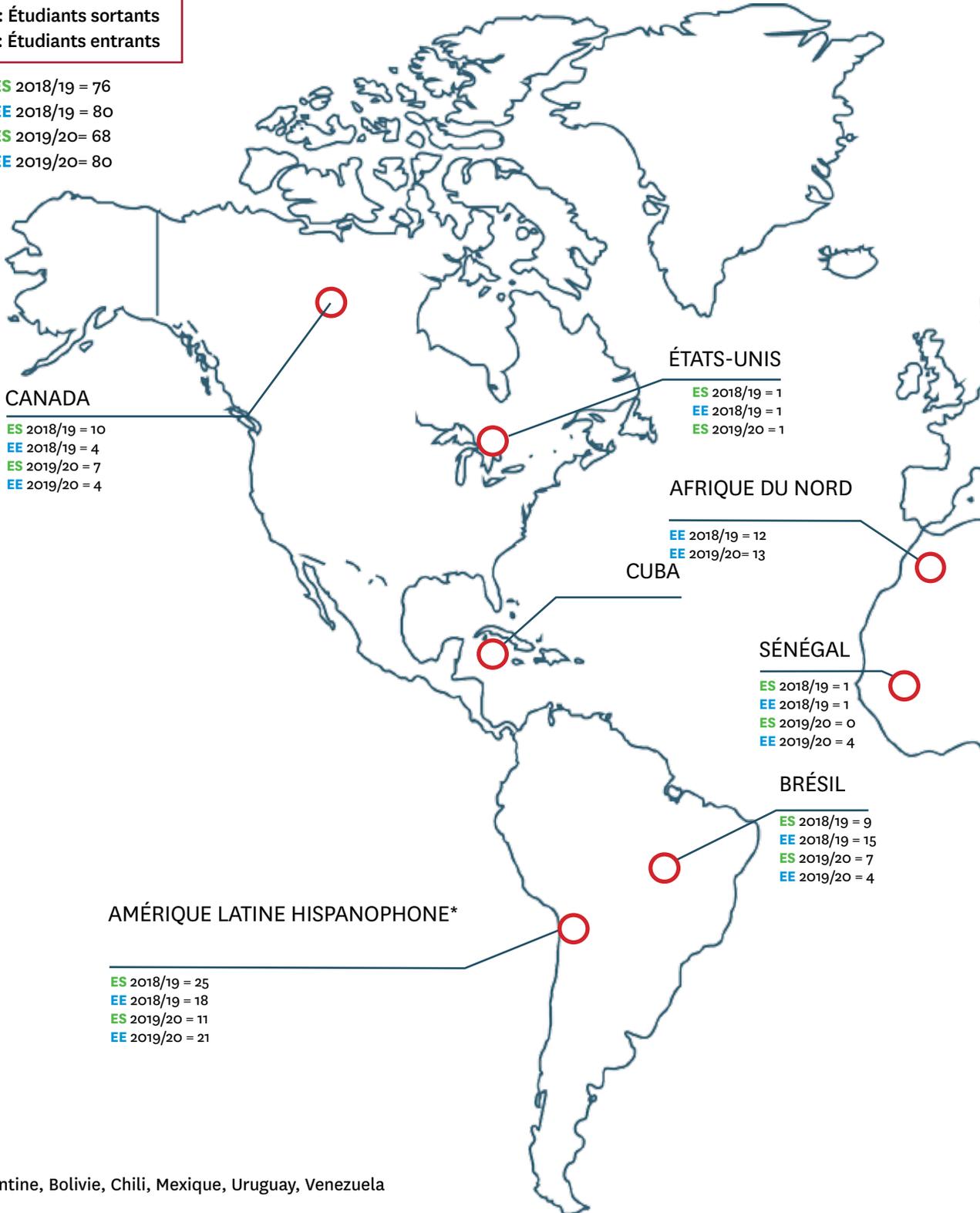
\*Danemark, Finlande, Norvège, Suède.

\*\*Bulgarie, Lettonie, Croatie, Hongrie, Lettonie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie.

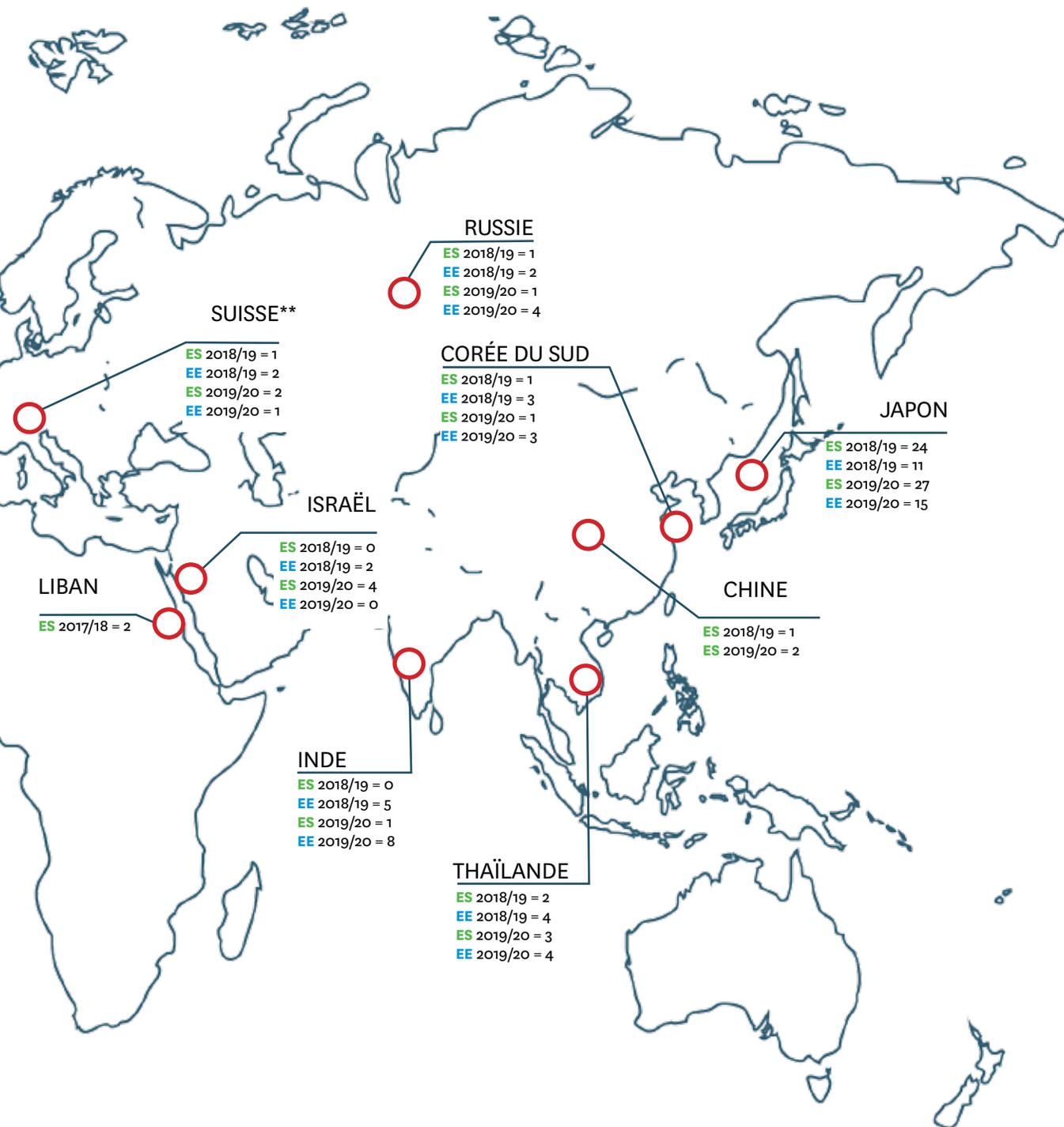
► ÉCHANGES INTERNATIONAUX NON UE

**ES** : Étudiants sortants  
**EE** : Étudiants entrants

**ES** 2018/19 = 76  
**EE** 2018/19 = 80  
**ES** 2019/20 = 68  
**EE** 2019/20 = 80



\* Argentine, Bolivie, Chili, Mexique, Uruguay, Venezuela



\*\* Ne fait pas partie de l'espace Erasmus +

## ► TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Après avoir reçu l'inspecteur santé et sécurité au travail (ISST) en novembre 2018, l'établissement a reçu la visite de la commission de sécurité de la préfecture en mai 2019.

Cette visite a mis en exergue diverses obligations à réaliser en vue de lever l'avis défavorable à la poursuite de l'activité de l'établissement qui en a résulté. Ces travaux ont été engagés dès le lendemain de cette visite.

L'une des obligations les plus importantes concerne le remplacement de notre système de sécurité incendie. L'année 2019 a permis de finaliser les études préalables et à lancer les marchés nécessaires à la réalisation des travaux qui seront réalisés à partir de janvier 2020. Un budget de 270 000 € est nécessaire à la réalisation de cette opération.

Les diagnostics, recensements et mises aux normes des matériaux, produits, outils et systèmes ont été réalisés tout au long de l'année, et des méthodes de suivi des dispositions réglementaires de gestion du patrimoine immobilier ont été établies conformément aux exigences du rapport de l'ISST et de la commission de sécurité.

Dans ce cadre, le diagnostic amiante de l'établissement a été mis à jour, et des prélèvements d'air ont été réalisés et analysés en vue d'évaluer le niveau de dangerosité de l'amiante présente au sein du bâtiment de la rue de Flandre. Aucune particule n'a été détectée dans l'air. Un suivi régulier des surfaces contenant de l'amiante est réalisé.

Une étude de mise aux normes visant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a été réalisée par la société Handigo diligentée par l'OPPIC, mandatée pour assister l'établissement dans la réalisation de son projet dit AD'AP. Un rapport détaillé a été remis en fin d'année à l'établissement, en vue du lancement des appels d'offres nécessaires à la réalisation des travaux. Ce rapport, réalisé dans le contexte d'une future relocalisation de l'établissement, propose divers aménagements permettant de rendre l'édifice de la rue de Flandre accessible dans sa majeure partie, par la mise en œuvre de travaux d'envergures et de budgets raisonnables. Un budget de près de 900 000 € sera affecté à l'établissement en 2020 pour réaliser ces travaux.

Dans le cadre de la poursuite des travaux d'amélioration du patrimoine de la rue de Flandre, l'établissement a entrepris de gros travaux de rénovation de sa bibliothèque. Cet espace n'avait jamais été rénové depuis l'installation de l'école dans ses locaux. La vétusté des revêtements de sol et la dégradation des surfaces verticales et des linéaires d'ouvrages, ont imposé une action urgente et totale, en vue de rendre les conditions de travail des agents et des usagers acceptables. Les sols ont été totalement renouvelés, les surfaces verticales nettoyées et



repeintes, le réseau électrique refait et la disposition spatiale totalement revue. Ces travaux ont démarré en Juillet 2019 et dureront jusqu'à la fin du premier trimestre 2020. Un budget d'environ 200 000 € est affecté à cette opération. Dans l'attente de la réouverture de leur bibliothèque, les étudiants de l'établissement peuvent bénéficier de celle de l'ENSA de Belleville, grâce à un accord entre les directeurs.

Enfin, quelques travaux d'aménagement des locaux de la rue Jean Jaurès ont été entrepris de manière à améliorer les conditions d'accueil des équipes de recherche et de permettre une meilleure répartition des surfaces en fonction des activités. Ces travaux ont consisté à réviser le cloisonnement d'une des salles de cours pour y installer une des équipes de recherche qui, en libérant l'espace qu'elle occupait, a permis à une autre d'être loger dans des conditions décentes. Une des salles de cours de l'établissement a dû être condamnée à cet effet.

L'ensemble de ces travaux a été entrepris dans un cadre fonctionnel très contraint, procédant des difficultés de recrutement de l'établissement et du manque de personnel dont souffre particulièrement le service logistique et bâtiments de l'établissement.



C146

C148

C145

C14649

C14598

C14651

C14658

## ► POLITIQUE D'ARCHIVAGE

Le service Archives poursuit la mise en œuvre des mesures et des opérations engagées en 2017 pour construire, parfaire et appliquer la politique d'archivage de l'école.

### ▲ L'archivage courant

Le service Archives a poursuivi les réflexions précédemment menées sur l'accès, le partage et la pérennisation de l'information numérique. Il a ainsi engagé des travaux sur la restructuration des répertoires numériques des services administratifs, à la suite de la création d'un Copil réunissant les chefs de service. Une nouvelle arborescence numérique a été proposée et sera testée au cours de l'année 2020. Une fois le nommage des documents électroniques et la structuration des répertoires numériques maîtrisés, le service Archives pourra mener une étude sur la mise en place d'un logiciel de Gestion Électronique des Documents (GED).

Malgré un arriéré archivistique non résorbé, le service Archives a démarré un processus de gestion des archives courantes des laboratoires de recherche. Il a ainsi procédé à la nomination et la formation de six référents archives, aux procédures archivistiques et à la réglementation afférente sur les archives publiques. Ils seront les personnes ressources de leur équipe de recherche en informant, conseillant, assistant et sensibilisant sur les questions d'archivage. Ils assureront également la liaison entre leurs laboratoires et le service Archives de l'ENSAPLV, participeront aux différentes opérations d'archivage et auront un rôle d'impulsion des pratiques archivistiques. Ce groupe de travail a défini une stratégie des archives de la recherche et en a programmé les opérations pour l'année 2020.

### ▲ L'archivage intermédiaire

La résorption de l'arriéré d'archives des services administratifs est un chantier nécessitant plusieurs années de traitement. Le service Archives le poursuit en récolant les fonds d'archives résultant de départs d'agents et de désengorgement de leurs bureaux. Ce récolement a consisté à trier les archives, à éliminer de celles à verser aux Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, selon les procédures fixées à cet effet. Les archives conservées ont été recensées dans un tableau de récolement (identification des sujets traités, recensement des typologies documentaires afférentes et indication des dates extrêmes de chaque dossier), mises en carton, indexées avec une cotation provisoire et transférées au local de préarchivage de l'ENSAPLV en attendant leur traitement définitif.

Le service Archives a ainsi procédé au traitement des archives de la direction (13.53 mètres linéaires), du service des ressources humaines (12.54 mètres linéaires), du service de la scolarité et de la vie étudiante (1.65 mètres linéaires), du service de la recherche (2.64 mètres linéaires), du ser-

vice valorisation (0.33 mètres linéaires), du service de la documentation (0.99 mètres linéaires), du service financier (2.31 mètres linéaires), de l'agence comptable (0.33 mètres linéaires) et des laboratoires de recherche (10.23 mètres linéaires).

### ▲ L'archivage définitif

Entre 2009 et 2010, l'ENSAPLV a versé l'ensemble de ses TPFE des années 1981 à 1990 aux Archives nationales. Pour remédier à la saturation des espaces de la bibliothèque, le service Archives a poursuivi ce chantier avec un versement des années 1991 à 1998 (Cf. répertoire numérique détaillé 20190063). Pour ce faire, il a procédé au dépoussiérage de chaque exemplaire, à leur classement (chronologique par année du TPFE puis alphabétique par titre), à leur indexation dans un instrument de recherche (titre du TPFE, nom(s) de l'étudiant rédacteur et du directeur d'études, cote bibliothèque), à leur mise en carton et à leur cotation.

Dans la perspective du quarantième anniversaire du LAA en 2021, le service Archives a recruté Rhita Hounzi (stagiaire archiviste) pour réaliser le traitement du fonds de Christelle Robin (première directrice du laboratoire). Ce traitement a consisté à trier (élimination des multiples exemplaires et de la documentation), à classer (remise en ordre intellectuelle et matérielle), à indexer (identification des sujets traités, recensement des typologies documentaires afférentes et indication des dates extrêmes de chaque dossier) et à conditionner ses archives (utilisation de matériel de conservation neutre) en vue de leur exploitation dans le cadre de manifestations culturelles organisées. Une fois la célébration passée, ce fonds de 6.60 mètres linéaires sera versé aux Archives nationales.

#### PERSPECTIVES 2020

Le service Archives poursuivra les opérations engagées selon les trois âges des archives. Il continuera à venir en aide aux services administratifs dans la résorption de leurs arriérés. Et il consacrera surtout l'année 2020 au traitement des archives scientifiques des laboratoires de recherche et des archives éditoriales des Éditions de la Villette.

#### EN CHIFFRES

- 94 cartons de versement (Cf. versement 20190063; environ 31.02 mètres linéaires)
- 6 mois de récolement d'archives (environ 44.55 mètres linéaires)
- 2 demandes de communication d'archives

#### ÉQUIPE ADMINISTRATIVE :

Caroline **Lecourtois**, directrice, Vincentella **de Comarmond**, directrice adjointe, Christian **Brossard**, secrétaire général ; Sophie **Verrier**, chargée de mission instances et veille juridique; Djillali **Kanane-Larzul** assistant de direction ; Catherine **Comet** puis Rebecca **Jourdain**, responsable du service de la pédagogie et de la vie étudiante et Mohammed **Belgherbi**, Patricia **Bernaix**, Florence **Breton**, Bernard **Coiffet**, Sivajini **Kethees**, Agnès **Mirandel**, Laurence **Probst**, Samuel **Bruna**, Marie-Françoise **Sotto** ; Danielle **Hugues** et Inès **Da Silva**, responsables du service des relations internationales et Marie **Malinosky**, Justine **Simonot** ; Aurélie **Timsit-Bernard**, responsable du service des Archives ; Alexandra **Thelier**, responsable de la bibliothèque et Clothilde **Boiteux-Boursin** et Dominique **Unger** ; Didier **Tourade**, responsable de la documentation et Sylviane **Cedia** ; Marine **Benoit-Blain**, responsable de la vidéothèque ; Hervé **Jézéquel**, responsable du pôle image et Alain **Chalu**, Marcelo **Mendoza** ; Marc **Fayolle de Mans**, Jacques **Bergna**, Alain **Raynaud**, responsables de l'atelier maquettes ; Barmak **Lahiji**, responsable du service informatique et Émilie **Suedile**, Aurélie **Fabijanec**, Charly **Peltier** et Nouridine **Zourdani** ; Solenn **Falaise**, responsable de l'atelier numérique ; Rosaly **Datchi**, responsable de la recherche ; Gilles **Enriquez**, responsable du service de la communication et Marie-Liesse **Sztuka**, Marie **Varichon** ; Marc **Bédarida** et Pierre **Chabard**, Brankica **Radic**, service des Éditions de la Villette ; Amandine **Kowalski**, responsable du service des ressources humaines et Michelle **Frédoc**, Zohra **Barthe**, Ghislaine **Pawelko**, Laurence **Ricou** ; Luc **Wagner** et Nourél **Amzil**, responsable du service financier, Steve **Motto**, Pascal **Brahimi**, Linda **Chea Tran** ; Aylin **Sule**, gestionnaire voyage ; Philippe **Bourdier**, responsable du Service de la logistique et des moyens communs et Philippe **Agricole**, Hacina **Firmin**, Bruno **Petit**, Jean-Pierre **Sanvoisin**, René **Steimetz**, André **Bapin**, Patricia **Bonhoure**, Laurent **Coutaudier**, Hammar **Djenhia**, Francis **Gorain**, Sébastien **Martins-Boyard**, Guglielmo **Mazzocchi** et Hicham **Oumari**.

DIRECTRICE DE PUBLICATION : Caroline **Lecourtois**.

PROJETS PÉDAGOGIQUES (P 14 À 17) : Clément **Bagot**, Marc **Leyral**

COORDINATION : Vincentella **de Comarmond**

CONCEPTION ET MISE EN PAGE : Hervé **Jézéquel**

CRÉDITS PHOTOS : © ENSAPLV • Hervé **Jézéquel**  
D.R. Norbert **Chautard**

RELECTURE : Brankica **Radic**







*Assemblée générale dans la cour de l'École nationale supérieure des beaux-arts, Paris, mai 1968. photo : Norbert Chautard*

École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette  
144, avenue de Flandre 75019 Paris • tél. : +33 (0)1 44 65 23 00  
[www.paris-lavillette.archi.fr](http://www.paris-lavillette.archi.fr)



**HESAM**  
UNIVERSITÉ